



MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
Bourgogne

R A P P O R 20 25 D'ACTIVITÉ



SOMMAIRE

- 4** ÉDITO
- 6** QUI SOMMES-NOUS ?
- 7** L'ÉQUIPE DE DIRECTION
- 8** LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 10** NOTRE IMPLANTATION
- 11** NOS POINTS D'ACCUEIL
- 12** MÉTIERS ET SALARIÉS
- 13** LES CHIFFRES CLÉS
- 14** L'ACTIVITÉ DES SERVICES
- 63** SIGLES ET ACRONYMES

ÉDITO



LA PRÉSIDENTE

Mauricette BESANÇON



LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Armelle RUTKOWSKI

L'année 2025 aura été marquée par un temps fort de notre vie démocratique : les élections des délégués de la MSA. Ce rendez-vous essentiel a permis à nos ressortissants de choisir leurs représentants et, ce faisant, de réaffirmer la légitimité d'un modèle unique, fondé sur la proximité et la représentation du terrain.

À l'issue de ce scrutin, la MSA Bourgogne a renouvelé son Conseil d'administration, immédiatement mobilisé pour renforcer la gouvernance et rapprocher encore davantage l'institution des territoires. Cette organisation renouvelée témoigne d'une volonté forte : mieux écouter, mieux représenter et mieux agir.

L'année 2025 n'a malheureusement pas marqué de rupture. Elle s'inscrit dans la continuité des difficultés qui touchent le monde agricole depuis plusieurs années. Crises climatiques, sanitaires, économiques ou géopolitiques : elles se succèdent, se superposent et s'installent durablement. Ces difficultés ne sont plus conjoncturelles. Elles s'inscrivent dans le temps long, fragilisent les équilibres économiques déjà précaires, interrogent l'attractivité des métiers agricoles et nourrissent des inquiétudes profondes pour l'avenir de nos territoires ruraux. Des territoires qui, pourtant, constituent une richesse et une chance pour notre pays.

Dans ce contexte, les attentes à l'égard de la MSA sont nombreuses, légitimes et multiples. Plus que jamais, la MSA Bourgogne a su répondre présente. Elle demeure un repère, un point d'appui essentiel pour ses adhérents. Acteur de proximité, elle intervient sur tous les fronts : accès aux droits, accompagnement social, prévention, soutien aux situations les plus fragiles.

La MSA agit ainsi comme un véritable amortisseur social au cœur des territoires ruraux. Elle absorbe les chocs - financiers, humains, territoriaux - tout en préservant le lien social et la dignité des personnes. Là où d'autres systèmes peuvent vaciller, elle garantit une continuité et une présence humaine essentielles. Le réseau des Sentinelles, les démarches "aller vers", le Parcours attentionné des nouveaux installés (PANI), les prises en charge de cotisations... sont autant d'exemples d'actions au bénéfice de nos ressortissants.

Cette capacité d'action repose sur un modèle original, qui fait sa singularité : un guichet unique pour simplifier les démarches, une gouvernance démocratique associant les élus, et un fort ancrage territorial. Ce modèle permet d'apporter des réponses adaptées, réactives et profondément humaines. Il constitue un atout précieux qu'il nous appartient de préserver.

Car la MSA est bien plus qu'un organisme de protection sociale : elle est une organisation professionnelle agricole à part entière. Et sa force repose avant tout sur l'engagement collectif : celui de ses salariés, de ses élus et de ses délégués, présents sur le terrain au plus près des adhérents.

Dans cette dynamique, et à l'issue d'une large concertation nationale ayant mobilisé près de 55 000 participants, la MSA a engagé un plan de simplification ambitieux. Trois priorités guident cette transformation : faciliter l'accès au numérique, rendre l'information plus claire et maintenir une proximité humaine forte. L'objectif est clair : simplifier sans déshumaniser, améliorer le quotidien sans renoncer à l'accompagnement.

Mais nous devons rester lucides. Les attentes envers la MSA ne cessent de croître : davantage de proximité, de réactivité, de qualité de service, d'accompagnement et de simplification. Ces exigences traduisent l'importance de notre rôle. Elles posent aussi, avec acuité, la question des moyens.

À l'heure où l'agriculture est reconnue d'intérêt général majeur pour la souveraineté alimentaire de la Nation, il serait incohérent et irresponsable de ne pas donner à son régime de protection sociale les moyens d'accompagner ses mutations.

L'année 2026 s'annonce déterminante, avec la signature attendue de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) entre l'État et la MSA. Ce cadre structurant fixera nos priorités, nos missions et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Dans un contexte de fortes attentes sociales et de transformations profondes des territoires ruraux, il est indispensable que la MSA dispose des ressources à la hauteur de ses ambitions. Car elle est, plus que jamais, un acteur incontournable du monde agricole et rural : innovant, engagé et profondément solidaire.

QUI SOMMES- NOUS ?



Notre organisme mutualiste, investi d'une mission de service public en matière de sécurité sociale, s'engage chaque jour à faire vivre les valeurs de solidarité et d'égalité de traitement pour l'ensemble de ses adhérents. Notre logo, qui met en avant "santé, famille, retraite, services", reflète la diversité de nos champs d'intervention. Grâce à notre fonctionnement en guichet unique, nous facilitons les démarches des particuliers comme des professionnels. Cette organisation nous permet également d'aborder chaque situation dans sa globalité, d'identifier précisément les besoins et de proposer un accompagnement personnalisé, adapté à chaque parcours.

Notre action ne se limite pas à la gestion des prestations ou à l'appel des cotisations. Nous jouons aussi un rôle majeur dans le dynamisme local. Nous nous mobilisons pour répondre aux attentes des territoires ruraux, améliorer l'accès aux soins et aux services, et renforcer le lien social à travers de nombreux partenariats. Aujourd'hui, notre structure accompagne l'ensemble de la population et mène, seule ou en collaboration, des initiatives variées touchant à la prévention santé, à la sécurité au travail, à l'accès aux soins ou encore à la lutte contre la précarité et l'isolement.

La MSA se distingue par une particularité forte : elle est le seul organisme de sécurité sociale à s'appuyer sur un réseau de délégués bénévoles représentant les adhérents sur tout le territoire. Tous les cinq ans, ces derniers élisent leurs représentants aux différents niveaux locaux, au sein des conseils d'administration des MSA et de la Caisse Centrale. Ces délégués, véritables relais de proximité, sont à la fois des acteurs engagés sur le terrain et des forces de proposition, contribuant activement à la vitalité et à l'animation des territoires ruraux.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION



Jean-Jacques BILLAUD

Directeur adjoint
Ressources humaines,
Administration générale, Gestion
des individus et Contrôle



Marjorie VILLENEUVE

Directrice comptable
et financière
Pilotage et démarche
relations clients



Magali CHERVET

Directrice adjointe
Solidarités, proximité
et territoires



Armelle RUTKOWSKI

Directrice Générale



Dr Maribel TAVERNIER

Directrice
Affaires médicales



Emeline PIN

Sous-directrice
Santé, Invalidité, Famille, Retraite
et Missions institutionnelles
Invalidité / Retraite



Ségolène TRITSCHLER

Sous-directrice Pôle entreprise
et Santé sécurité au travail

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

Mauricette BESANÇON
1^{er} collège
CÔTE-D'OR



1^{er} collège . 12 membres

2^{ème} collège .

LE BUREAU



Mauricette BESANÇON
CÔTE-D'OR

Présidente
CA*



Gaëlle BERTRAND
CÔTE-D'OR

Présidente
CPSNS*



Jean-Charles BLANCHARD
SAÔNE-ET-LOIRE

Président
CD 71*



Frédéric ARCHAMBEAUD
CÔTE-D'OR



Jacques AUCLAIR
SAÔNE-ET-LOIRE

Président
CPASS*
alliance



Claire BRUANDET
NIÈVRE

Vice-
Présidente
CA*



Hélène DAPVIL
YONNE

Présidente
CD 89*



Noëlle RENAUD
SAÔNE-ET-LOIRE

Référente
VI*



François VAILLANT
NIÈVRE

1^{er} Vice-
Président
CA*



Marie-Laure BROSSARD
NIÈVRE



Jean-Pierre CONDAMINE
NIÈVRE



Véronique DELAGNEAU
YONNE



Luc FLEURY
SAÔNE-ET-LOIRE



Brigitte DELARCE
YONNE



Albert DESARMENIEN
SAÔNE-ET-LOIRE



Alain MILLIET
NIÈVRE



Bernard PIGOT
YONNE



Jean-Yves SALIN
CÔTE-D'OR



Stéphanie ROSIEK
NIÈVRE



Jean-Louis SIMON
NIÈVRE

La MSA est le seul organisme représenté sur les territoires par des délégués cantonaux élus pour 5 ans, par l'ensemble des adhérents. Ils sont un relais précieux entre les adhérents et la MSA en termes d'information ou d'expression des besoins. Les membres du Conseil d'administration sont issus des 3 collèges représentant les 3 grandes familles d'assurés du régime agricole : exploitants ou chefs d'entreprise agricole (1^{er} collège), salariés agricoles (2^e collège) et employeurs de main-d'oeuvre (3^e collège).



1^{er} VICE-PRÉSIDENT

François VAILLANT
2^{ème} collège
NIÈVRE

16 membres

3^{ème} collège . 8 membres

UDAF . 4 membres



Luis FRANCISCO
YONNE



Jacques GANNE
CÔTE-D'OR



CAVB
Vincent BOTTREAU
CÔTE-D'OR



FDSEA 21
Olivier GALLIEN
CÔTE-D'OR



Noël GILIBERT
SAÔNE-ET-LOIRE



Marcel COTTIN
NIÈVRE



Monique BONNET
SAÔNE-ET-LOIRE



Michel BONICHON
YONNE



GAEC Moulin de la Forêt
Marie-Claude MASSON
NIÈVRE



YNOVAE
Pascaline PONCET
YONNE



Jean-François DESSOLIN
CÔTE-D'OR



Bernard DRUJON
YONNE



Martial LEGROS
CÔTE-D'OR



Claudine PETIT
CÔTE-D'OR



FISCA CONSEIL
Emmanuel BARRAUT
SAÔNE-ET-LOIRE



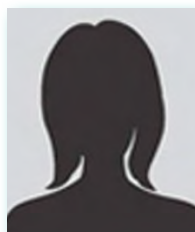
FDSEA 89
Nadine DARLOT
YONNE



Damien TARTERET
SAÔNE-ET-LOIRE



Élisabeth TROUSSARD
YONNE



FDSEA 71
Isabelle GREUZARD
SAÔNE-ET-LOIRE



FDSEA 58
Alain NAMY
NIÈVRE

Siègent également au conseil d'administration, avec voix consultatives, 4 représentants du personnel désignés par le comité social et économique de la MSA Bourgogne.

* CA : Conseil d'administration
CD : Comité départemental
CPSNS : Comité de protection sociale des non salariés agricoles
CPSS : Comité de protection sociale des salariés agricoles
CPASS : Comité paritaire d'action sanitaire et sociale
VI : Vie Institutionnelle
(la présidence et la vice-présidence du CPASS fonctionnent en alternance annuelle)

NOTRE IMPLANTATION

DIJON

14, rue Félix Trutat



NEVERS

5, avenue Colbert



MÂCON

46, rue de Paris



AUXERRE

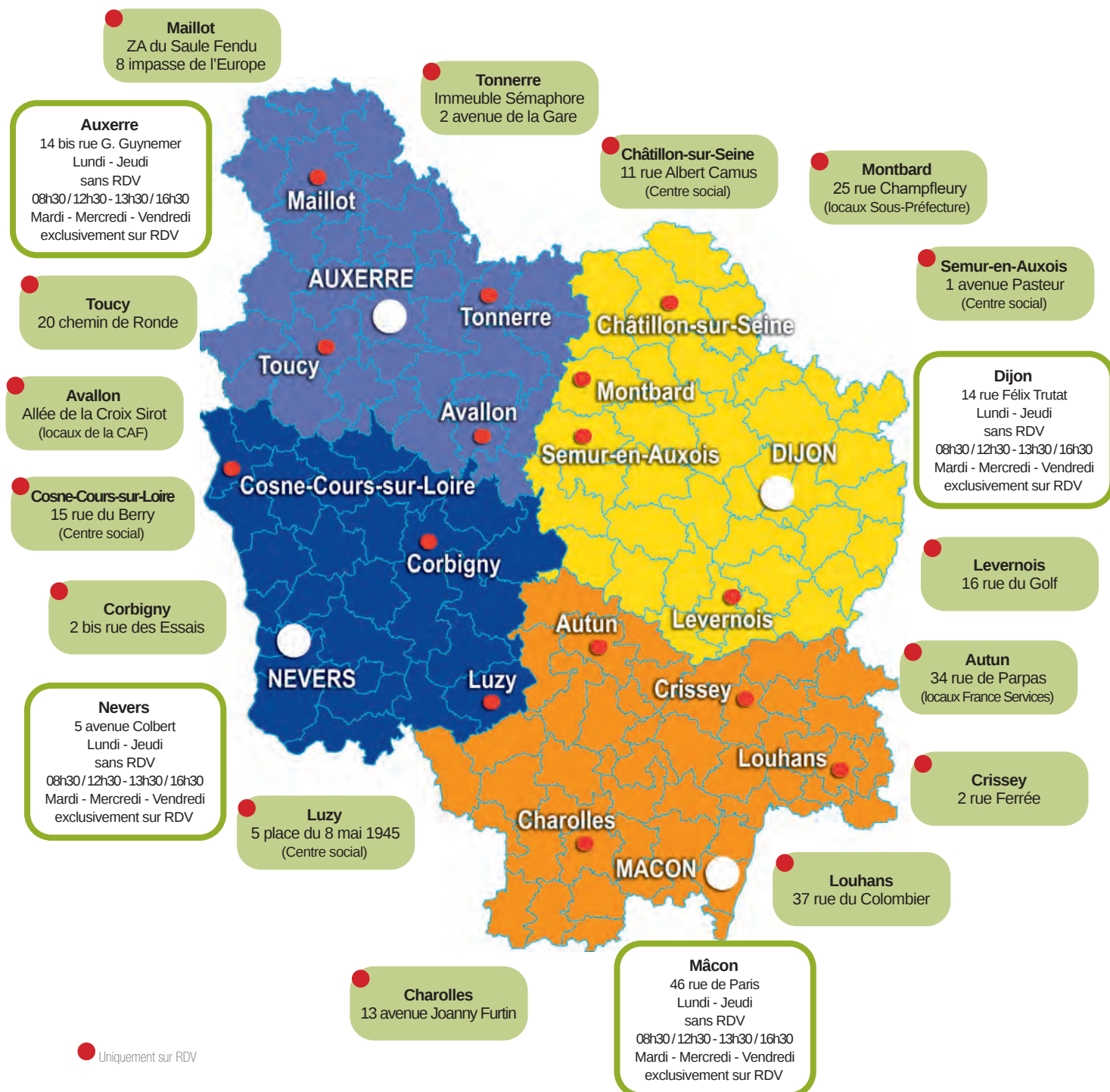
14 bis, rue Guynemer



Couvrant les départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne, avec un siège social à Dijon, la MSA Bourgogne, c'est :

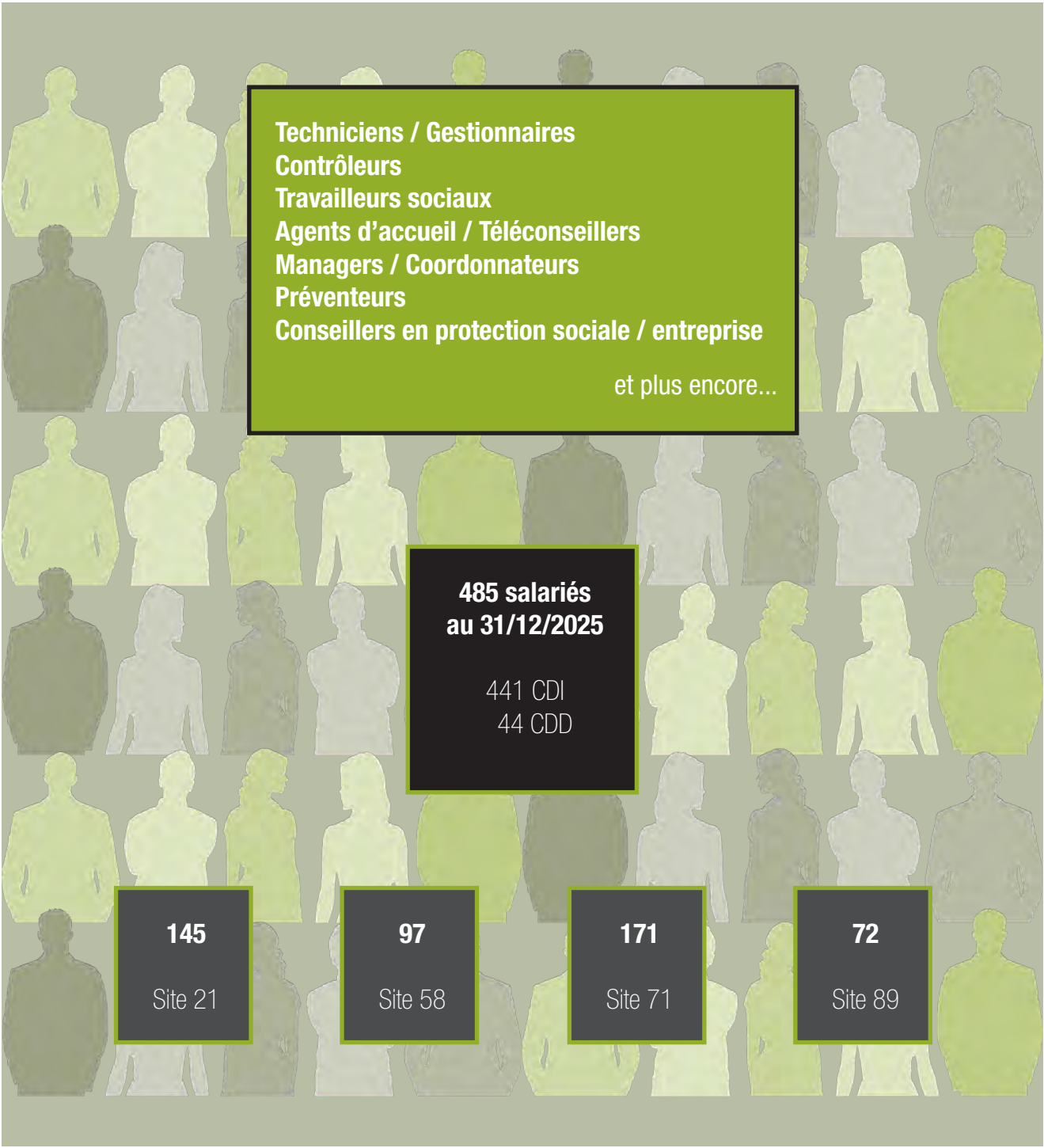
- **1 site administratif** dans chaque département (Dijon, Nevers, Mâcon et Auxerre).
- **15 points d'accueil** déployés sur l'ensemble du territoire (4 en Côte-d'Or, 3 dans la Nièvre, 4 en Saône-et-Loire et 4 dans l'Yonne).
- **4 structures France services** dont 1 en itinérance (2 en Côte-d'Or et 2 en Saône-et-Loire). Elle est partenaire de **142** France services sur l'ensemble du territoire bourguignon.

NOS POINTS D'ACCUEIL



MÉTIER ET SALARIÉS

La MSA Bourgogne, ce sont avant tout des femmes et des hommes au service du monde agricole et rural et de ses ressortissants. Ainsi, ce ne sont pas moins de **485 salariés** qui, au quotidien, exercent une multitude de métiers uniques et complémentaires à la fois, allant des services techniques (gestion des prestations...) aux métiers « supports » (informatique, communication...), en passant par l'accueil administratif, social et médical des adhérents, ainsi que diverses fonctions de conseil (prévention des risques professionnels, conseil en protection sociale, en entreprise...)



Techniciens / Gestionnaires
Contrôleurs
Travailleurs sociaux
Agents d'accueil / Téléconseillers
Managers / Coordonnateurs
Préventeurs
Conseillers en protection sociale / entreprise

et plus encore...

485 salariés
au 31/12/2025

441 CDI
44 CDD

145

Site 21

97

Site 58

171

Site 71

72

Site 89

LES CHIFFRES CLÉS



105.368 personnes protégées au titre de l'assurance maladie dont
43.016 non-salariés agricoles
62.352 salariés agricoles



112.407 bénéficiaires d'une prestation retraite dont
40.912 non-salariés agricoles
71.495 salariés agricoles



17.449 familles bénéficiaires d'au moins une prestation famille dont
5.231 non-salariés agricoles
12.218 salariés agricoles



17.481 actifs non-salariés dont
17.411 chefs d'exploitation
70 aides familiaux



98.530 actifs salariés dont
52.798 travailleurs occasionnels
45.732 salariés permanents



Cotisations gérées = 544 millions d'€ dont
215 M€ pour les non-salariés agricoles
329 M€ pour les salariés agricoles



Prestations versées = 1 milliard d'€ dont
603 M€ ⇨ Vieillesse-Veuve
390 M€ ⇨ Santé
79 M€ ⇨ Famille
22 M€ ⇨ Accidents du travail



Pour **1 €** de cotisations gérées ⇨ **2 €** de prestations versées en 2025

L'ACTIVITÉ DES SERVICES

15 UNE PROTECTION SOCIALE COMPLÈTE

- 16 - SANTÉ
- 17 - INVALIDITÉ
- 18 - FAMILLE
- 19 - RETRAITE
- 20 - COTISATIONS SUR SALAIRES
- 21 - COTISATIONS DES NON-SALARIÉS
- 22 - RECOUVREMENT / CONTENTIEUX
- 23 - PÔLE JURIDIQUE
- 24 - CONTRÔLE EXTERNE
- 25 - IMMATRICULATION DES ADHÉRENTS
- 26 - VÉRIFICATION COMPTABLE
- 27 - CONTRÔLE MÉDICAL ET DENTAIRE

29 ACCOMPAGNEMENT ET RELATIONS ADHÉRENTS

- 30 - ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
- 31 - ACCUEIL PHYSIQUE
- 32 - CONSEIL
- 33 - ACTION SANITAIRE ET SOCIALE
- 34 - SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL
- 35 - GESTION DU RISQUE / MÉDECINE PRÉVENTIVE
- 36 - GESTION POUR COMPTE DE TIERS
- 37 - VIE INSTITUTIONNELLE
- 38 - ANIMATION TERRITORIALE

41 L'ENTRAIDE CAISSES

- 42 - FAIR RETRAITE
- 43 - PIVOT RETRAITE
- 44 - PIVOT INVALIDITÉ

47 LES SERVICES SUPPORTS

- 48 - INFORMATIQUE / OUTILS GÉNÉRAUX
- 49 - PILOTAGE / MAÎTRISE DES RISQUES
- 50 - COMPTABILITÉ
- 51 - COMMUNICATION
- 52 - RESSOURCES HUMAINES
- 53 - LOGISTIQUE
- 54 - GEIDE

57 L'OFFRE DE SERVICES

- 58 - MSA SERVICES BFC
- 59 - ASEPT BFC
- 60 - PRÉSENCE VERTE CONFLUENCE



UNE PROTECTION SOCIALE COMPLÈTE

MISSIONS

- Assure la prise en charge des dépenses de santé des ressortissants, leur garantissant ainsi le meilleur accès aux soins possible, dans la limite des tarifs et prestations opposables.
- Permet l'ouverture des droits aux soins de santé des ressortissants de la MSA et la délivrance à leur attention de cartes Vitale.
- Aide les familles, lorsque la situation l'exige, à bénéficier d'aide à la couverture C2S.
- Accompagne et simplifier les démarches des professionnels de santé.
- Prend en charge le remboursement des dépenses de santé pour le compte de nos partenaires complémentaires santé en conformité avec nos accords conventionnels.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

C2S

- Attribution et renouvellement automatique de la C2S aux bénéficiaires de l'AAH.
- Amélioration de la prise en charge des bénéficiaires de la C2S par une augmentation du panier de soins C2S.

Droits / cartes

- Déploiement de l'application carte Vitale ApCV suivi d'une campagne de communication.
- Nouveau service en ligne pour demande de rattachement des enfants mineurs.

Frais de santé

- Nouvelle convention type taxi entrée en vigueur le 03/03.
- Loi RIST portant l'amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé : possibilité de renouvellement des prescriptions expirées par les pharmaciens.
- Renforcement de la prévention des infections sexuellement transmissibles : le dépistage d'autres infections (IST) que le VIH est possible à la demande du patient.
- Nouvelle mesure incitative à destination des transporteurs dans l'objectif de réalisation de transport médical partagé.
- Compétences vaccinales des infirmiers et des pharmaciens élargies.
- Évolution du dispositif Mon soutien Psy : possibilité de prise de rendez-vous par le patient auprès d'un psychologue conventionné sans passer par le médecin traitant.
- Accès direct pour le patient aux infirmiers en pratique avancée dans l'objectif de faire face à la pénurie de médecins.
- Les fauteuils roulants, aussi appelés véhicules pour les personnes en situation de handicap (VPH), inscrits sur la liste des produits et prestations remboursables (LPP), sont pris en charge intégralement par l'Assurance maladie.
- Nouveaux barèmes pour les ambulances et véhicules sanitaires légers.

CHIFFRES CLÉS

Population protégée au titre de l'assurance maladie :

- **105.368** personnes (106.249 en 2024).

Gestion MSA de la garantie complémentaire maladie :

- **138.924** personnes (141.336 en 2024).

Montant des prestations versées (en milliers d'€) :

- **113.620 €** pour les non salariés agricoles.
- **109.425 €** pour les salariés agricoles.
- **163.844 €** de dotations globales versées aux hôpitaux.
- **2.909 €** pour les bénéficiaires de la C2S.

Feuilles de soins électroniques reçues :

- **2.162.870** (2.393.128 en 2024).

Feuilles de soins «papier» reçues :

- **89.731** (101.765 en 2024).

À VENIR EN 2026

- Mutualisation d'activités GPCD (Gestion pour compte de tiers) à effet du 01/01 :
 - Reprise de l'activité GPCD prestations de la MSA Franche-Comté par la MSA Bourgogne.
 - Cession de deux activités de la MSA Bourgogne vers la MSA Franche-Comté à hauteur des AT 1ers soins et de l'activité prestations nature Pharmacie.
- Mise à jour de la cartographie des activités du service en lien avec la mutualisation d'activités GPCD.
- Montée en compétences des agents sur la liquidation des procédures de complémentaire santé afin d'élargir le nombre de personnes formées à la gestion de ces procédures.
- Poursuite de l'analyse portant sur la réduction des coûts de gestion : réduction des frais d'impression et des coûts postaux - objectifs de nouvelles consignes à effet du 1er trimestre.

MISSIONS

- Assure, depuis 2013, la gestion de l'invalidité pour le compte de 5 caisses du réseau, en plus de la gestion de l'invalidité pour la région Bourgogne (Alsace, Franche-Comté, Lorraine, Sud Champagne, Marnes Ardennes Meuse).

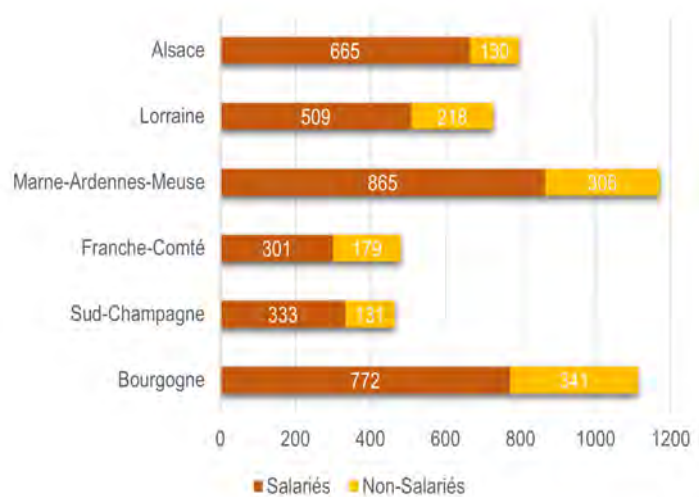
La prestation d'invalidité assortie éventuellement de l'allocation supplémentaire d'invalidité vient apporter un revenu de remplacement pour les assurés en incapacité totale (voire définitive) d'exercer une activité professionnelle. Elle concerne les non-salariés et les salariés et est soumise régulièrement à une étude de ressources (règles de cumul). Si l'incapacité a pour origine un accident du travail, il est alors question de rente AT (gérée par la MSA Auvergne).

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Revalorisation du montant des pensions d'invalidité de 1,017% au 01/04.
- Contribution aux travaux nationaux sur le plan performance invalidité :
 - Le pilotage de l'activité invalidité.
 - Les évolutions du système d'informations invalidité afin d'améliorer l'efficacité de la gestion du processus invalidité.
 - La mise à jour de la base documentaire (modules de formation) et de la documentation juridique de référence afin de proposer un dispositif de formation et construire une offre.
- Économie de gestion réalisée sur la diminution des frais d'impression :
 - Fin des impressions sur site des documents justificatifs études de droits et autres. Ces documents sont désormais enregistrés dans nos répertoires, puis injectés électroniquement dans le dossier de l'assuré pour mise en visibilité.

CHIFFRES CLÉS

- Population invalide** au 31/12/25



À VENIR EN 2026

- Revalorisation du montant des pensions d'invalidité à effet du 01/04 : en attente de précisions réglementaires.
- Poursuite de contribution de la MSA Bourgogne aux travaux nationaux portant sur :
 - Le pilotage des activités ressources (gestion de la charge et entraide inter-caisses).
 - La réorganisation des pratiques axées sur le référentiel inter-régimes : dispositif de mise à disposition des DRM pour détermination de la pension d'invalidité à verser.
- Poursuite de l'étude portant sur les économies de gestion.
 - Diminution des frais d'impression.
 - Diminution des coûts postaux.

MISSIONS

- Aide les familles à concilier vie familiale, sociale et professionnelle en les soutenant financièrement lors de l'arrivée d'un enfant avec le versement des primes à la naissance et à l'adoption, ainsi que d'aides pour la garde des enfants et par le versement d'aides financières liées à l'éducation et aux loisirs des enfants.
- Améliore les conditions de logement et le cadre de vie des familles en participant aux dépenses liées au logement dans le cadre d'un déménagement, d'une location, d'un achat ou de l'amélioration de son habitat.
- Soutient nos assurés en situation de précarité, d'isolement ou de handicap avec les allocations de solidarité et d'insertion ainsi que par le versement des minima sociaux.
- Représente la MSA et ses adhérents lors de notre participation aux différentes instances chargées notamment de la prévention des expulsions, de l'habitat indigne, du RSA.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Revalorisation des barèmes des ressources pour les aides au 01/01.
- Revue de processus réalisée sur l'aide au logement.
- Mutualisation avec la MSA de la Côte Normande pour la gestion des dossiers en liquidation de l'AVPF.
- Visite des directeurs de iMSA et des systèmes d'informations de la CNAF le 07/02.
- Visite de la CCMSA et de la Direction de la Sécurité Sociale le 06/03.
- Version de maintenance RSA / PPA avec les conséquences des indus et rappels sur cette mise en place.
- Mise en place de la loi Plein Emploi avec l'application des 15h et des suspensions administratives.
- Évolution de la condition de résidence sur le territoire français.
- Déploiement de la solidarité à la source pour les bénéficiaires du RSA et de la PPA.
- Réforme du complément mode de garde sur l'emploi direct et la mise en place de la garde alternée pour cette aide.
- Optimisation du processus de mutation régime agricole et régime général pour simplifier et éviter les suspensions de droit.
- Versement de l'ARS et de la prime exceptionnelle de fin d'année.
- Négociation avec les Conseils Départementaux concernés pour le renouvellement de convention de gestion du RSA.
- Audition de la Mission nationale de Contrôle.
- Participation aux journées DUODAY.

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de famille SA : **12.218** (12.020 en 2024)
- Nombre de famille NSA : **5.231** (5.390 en 2024)
- Montants des prestations versées (en milliers d'€) :
 - **50.598 €** pour les SA
 - **21.770 €** pour les NSA

À VENIR EN 2026

- Réforme de la Majoration des allocations familiales.
- Audition sur nos ACI
- Renouvellement de la COG 2026-2030 et nouveaux indicateurs.
- Modification de la gestion des impayés de loyer avec nos partenaires.
- Continuer le déploiement et la structuration de la loi plein emploi et la solidarité à la source.
- Montée en compétences des nouveaux agents sur les législations complexes.

MISSIONS

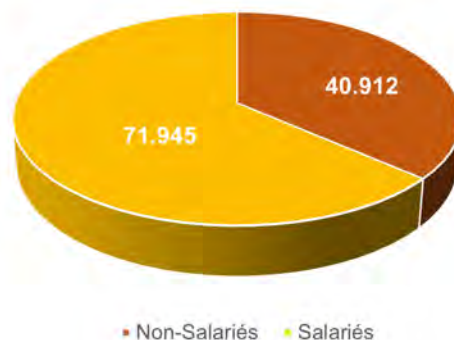
- Garantit un revenu aux assurés retraités, salariés agricoles ou non-salariés agricoles leur permettant de vivre dignement après leur carrière professionnelle.
- Informe les assurés sur leurs droits, les modalités de calcul des pensions et démarches à suivre pour bénéficier de la retraite.
- Accompagne et informe les assurés sur la mise à jour de leur relevé de carrière.
- Accompagne le conjoint survivant d'un assuré décédé dans les démarches lui permettant de bénéficier de la pension de réversion.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

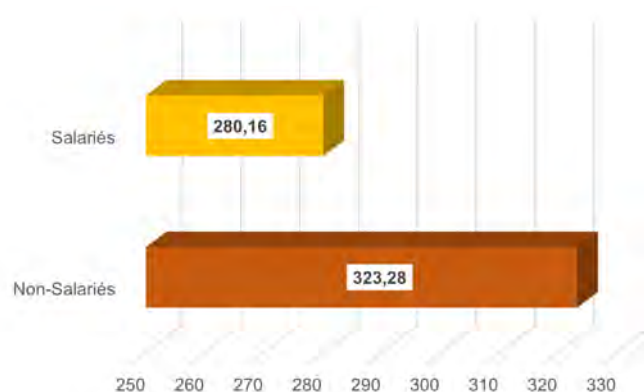
- Déploiement de l'outil DPCN salariés sur le réseau en 3 vagues avec mission d'accompagnement de la MSA Bourgogne au bénéfice du réseau.
- Barèmes applicables au 01/01 : revalorisation des pensions de 2,2%.
- Majoration tierce personne : montant au 01/04 revalorisé de 1,7%.
- Dispositif de la pension d'orphelin applicable aux NSA : décrets n°2025-155 et 165 du 19/02.
- SASPA : disposition relative au droit de séjourner en France sous réserve de disposer de ressources suffisantes pour l'assuré et les membres de la famille.
- Ouverture à la retraite progressive pour les assurés dès l'âge de 60 ans.
- Réforme de la retraite des NSA au 01/01/26 (décret paru le 31/12/25) :
 - Principe d'un calcul de la retraite de base des NSA à partir du revenu annuel moyen calculé sur la base des 25 meilleures années.
 - Extension de la pension majorée de référence et du complément différentiel retraite complémentaire obligatoire aux périodes d'activité NSA secondaires exercées à partir du 01/01/26.
 - Alignement du plafond d'écèlement de la pension majorée de référence sur celui du minimum contributif.
- Bascule des carrières des NSA au RGCU fin novembre.
- Réorganisation des équipes en pôles spécialisés pour plus d'efficacité (1/10/25). Formation et accompagnement de 13 nouvelles collaboratrices.
- Nouvelle organisation de l'encadrement (01/02/25)

CHIFFRES CLÉS

- **112.407** bénéficiaires d'une retraite



- **603,4 millions d'euros** de prestations versées



À VENIR EN 2026

Loi de financement de la Sécurité Sociale 2026

- Majorations de durée d'assurance pour les sapeurs-pompiers volontaires sous conditions : décret 2026-18 du 20/01.
- Barèmes prélèvements sociaux seuils d'assujettissement CSG pensionnés vieillesse invalidité au 01/01.
- Revalorisation des pensions au 01/01 de 0,9%.
- Parution du décret 2026-78 du 11/02 fixant la valeur du point RCO au 01/01/25.
- Suspension de la réforme des retraites 2023 pour les dates d'effets à compter du 01/09/26.
- Réforme du cumul emploi retraite :
 - Adaptation en fonction de l'âge des assurés,
 - Suppression du délai de carence de six mois en cas de reprise d'activité chez le dernier employeur.
- Valorisation en tant que périodes réputées cotisées des périodes liées à la maternité, éducation, adoption ou congé parental pour les droits à retraite anticipée dans le cadre des carrières longues dans la limite de 2 trimestres (effet 01/09/26).
- Adaptation du calcul du revenu annuel moyen pour les mères : 24 meilleures années de revenus pour les mères ayant un enfant et 23 meilleures années pour les mères ayant plus d'un enfant (pas de date d'application connue à ce jour).

MISSIONS

Gère l'ensemble des employeurs de main-d'œuvre agricole de la Bourgogne et de la Franche-Comté :

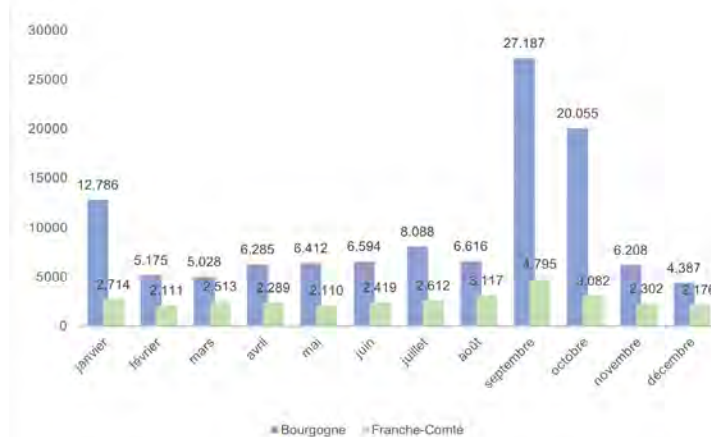
- Affiliation.
- Gestion DSN / TESA S / TESA +.
- Gestion des ACI.
- Gestion des RAC.
- Gestion de la relation adhérent (téléphone, MMR).

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Déploiement de la partie calcul et émission de la fixation provisionnelle. Réalisation de la campagne de l'année 2024.
- Déploiement de la rectification de masse des cotisations prévoyance. Réalisation de la campagne pour l'année 2023.
- Déploiement de la DPAE+ (DPAE web intégrant les données SST).
- Déploiement de l'outil MICC pour la gestion de la relation téléphonique.
- Déploiement de l'outil CAFCA pour le suivi des campagnes de fiabilisation.
- Déploiement de l'outil CFIAB pour la gestion de la fiabilisation des cotisations de retraite complémentaire, en lien avec AGRICA.
- Mise en place de la DSN FCTU (fin de contrat unique) pour le TESA pour transmission à France Travail.
- Extension du dispositif TO-DE aux CUMA et aux coopératives de conditionnement de fruits et légumes.

CHIFFRES CLÉS

- **147.161** procédures traitées



- **6.911** appels reçus
- Campagne rectification de masse 2023
 - Bourgogne : **1.195** entreprises pour **578.302,69 €**
 - Franche-Comté : **611** entreprises pour **278.132,36 €**

À VENIR EN 2026

- Campagne de rectification de masse des cotisations prévoyance pour les années 2024 et 2025.
- Emission de la fixation à titre provisionnel pour l'année 2025.
- Déploiement de la version initiale du compte-rendu métier normalisé J+5 (CRM 136).
- Modification de la formule de calcul de la réduction générale dégressive unique.

Cotisations des non-salariés

MISSIONS

Basé en Franche-Comté, le service gère l'ensemble des non-salariés agricoles de la Bourgogne et de la Franche-Comté :

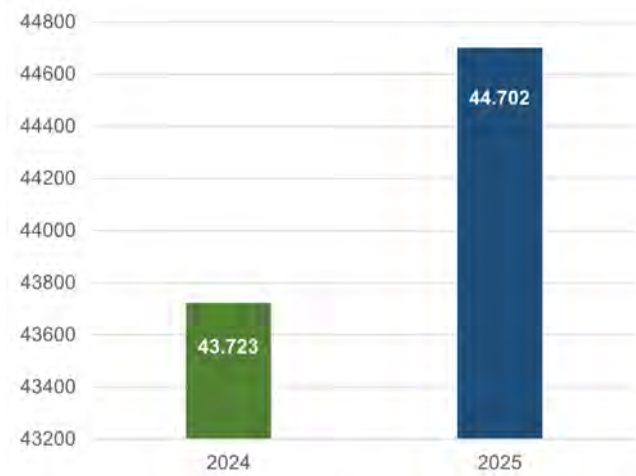
- Création des entreprises individuelles ou sous forme sociétaire (GAEC, EARL, SCEA, SARL, SAS, ...).
- Affiliation des NSA (chefs d'exploitation, cotisants solidaires, conjoints collaborateurs, aides familiaux).
- Gestion du parcellaire.
- Émissions des cotisations.
- Gestion des ACI.
- Gestion des RAC.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Mise en place du nouveau dossier d'affiliation.
- Poursuite de la dématérialisation des formulaires CERFA par les démarches simplifiées.
- Poursuite du déploiement de l'offre de services entreprises et exploitants.

CHIFFRES CLÉS

- Évolution des procédures arrivées



À VENIR EN 2026

- Réforme du statut du conjoint collaborateur.
- Réforme de l'assiette de cotisations.

MISSIONS

- TRAR : atteinte des taux AS NS.
- PCDCF : diminution des créances prescrites et arrivant à prescription, PIARS + 2 ans sans encaissement.
- Contrôle interne : maintien du taux d'anomalies ACI et préparation à l'audit R1.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Utilisation de l'outil CRAIES.
- Reprise des contraintes automatiques.
- Utilisation d'ARSENE.
- Nouveau barème CRA.
- Nouvelle instruction technique PEC et refonte du formulaire de demande.
- Mise en place du service en ligne "Demande d'échéancier".
- Utilisation de la fongibilité interbranches.

CHIFFRES CLÉS

- **24.961** tâches reçues.
- **23.529** tâches traitées.
- **29.298** RAC traitées pour **25.241.480,31 €**.
- **26.310** appels entrants.
- **450** échéanciers de + 6 mois présentés aux administrateurs.
- **4.159** remises de majorations et pénalités de retard accordées pour **1.128.158,42 €**.
- **19.334** rappels.
- **10.726** mises en demeure.
- **4.732** contraintes.
- **342** oppositions à tiers détenteur.
- **1.339** PEC attribuées pour **1.407.800 €** sur 1.580 demandes enregistrées.

À VENIR EN 2026

Cotisations

- Sécurisation du recouvrement des redressements suite à contrôle.
- Attribution de prises en charge au cours du 1er semestre.

Prestations

- Mise en place de la nouvelle procédure PIARS commune aux services techniques et au contentieux.

MISSIONS

- Représente la Caisse devant les Tribunaux (préparation des dossiers, rédaction des conclusions, présence physique aux audiences).
- Prépare et instruit des dossiers pour passage en CRA.
- Suit un portefeuille de gros débiteurs.
- Assigne en procédures collectives (redressement et liquidation judiciaire).

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Pas de fait marquant

CHIFFRES CLÉS

- **244** dossiers audiencés - représentation de la MSA dans 37 audiences pour 176 dossiers (les autres dossiers sont soit reportés, soit représentés par un avocat ou une autre caisse, soit radiés du rôle).
- **422** dossiers présentés en CRA : 184 contestations et 271 demandes de remise d'indus.
- **24** dossiers ont fait l'objet d'une ouverture de procédure collective, dont 4 en liquidation judiciaire et 20 en redressement judiciaire.
- **863** dossiers en gestion.

À VENIR EN 2026

- Accompagnement des collaborateurs de l'équipe recouvrement sur les dossiers > 30.000 €.

MISSIONS

La fonction de contrôle constitue une des missions obligatoires des Caisses MSA. Cette mission est assurée par des agents de contrôle exerçant leur activité dans un cadre juridique précis. Elle est la contrepartie d'un système déclaratif. Celui-ci justifie que l'on vérifie l'exactitude des informations données, des informations sur lesquelles reposent l'attribution de certaines prestations ou encore le calcul des cotisations. Il faut donc s'assurer qu'elles correspondent bien à la réalité et qu'ainsi tous les adhérents respectent leurs obligations légales et réglementaires. Par principe de justice et d'équité : chacun doit bénéficier de tous ses droits mais rien que de ses droits.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Les MISA présidées par les préfets se réunissent sur tous les départements. Bien qu'exclue du contrôle unique, la MSA participe activement aux travaux des MISA et à la coordination des contrôles.
- Les bilans de l'année sont positifs et démontrent un intérêt en termes de coordination des contrôles même si au final et mécaniquement le nombre d'exploitations contrôlées est plus élevé.
- Nous sommes toujours confrontés à un nombre très élevé de fraudes aux prestations, avec un point de vigilance énorme sur la condition de résidence.
- Les entreprises de travaux agricoles, notamment les prestataires de services en viticulture, font également l'objet d'une surveillance rapprochée. La sous-déclaration des salaires produit des effets dans l'attribution des minimas sociaux.

CHIFFRES CLÉS

- **653** contrôles réalisés :
 - 131 en cotisations SA et NSA.
 - 16 en assujettissement.
 - 225 en lutte contre la fraude / travail dissimulé.
 - 268 en prestations.
 - 13 à la demande des services.
- **91** situations frauduleuses détectées.
- **662.000 €** de prestations redressées.
- **940.000 €** de cotisations redressées hors fraude.
- **2.700.000 €** de cotisations redressées fraude / travail dissimulé.

À VENIR EN 2026

- Réorientation des contrôles comptables d'assiette vers les entreprises de plus petite taille.
- Des contrôles pour sécuriser et garantir un traitement équitable et une concurrence loyale entre les exploitants.
- Poursuite des contrôles SASPA.
- Coordination avec la CPAM pour lutter contre les arrêts de travail abusifs en période de vendange.
- Recrutement de 2 contrôleurs.

Immatrication des adhérents

Gestion des individus (GI)

MISSIONS

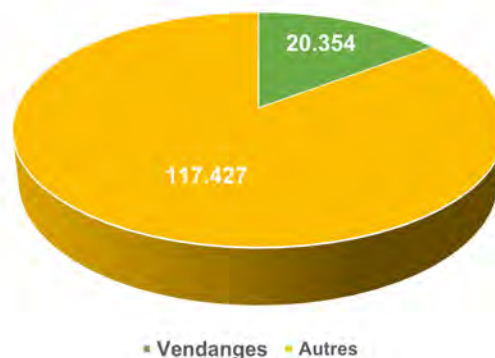
- Gère les données des adhérents (RIB, adresses, activités, données d'État civil).
- Procède à l'identification certifiée des adhérents.
- Vérifie les cartes d'identité, passeports et titres de séjour dans le cadre de la lutte contre la fraude.
- Met à jour les bases adhérents (élections MSA).
- Gère les déclarations d'embauches, TESA, DSN (pics d'activité volumineux lors des vendanges).
- Gère les procurations, tutelles et met à jour la base des tiers attributaires.
- Gère les anomalies, doublons, confusion d'individus, etc.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Entraide Fair GI et GPCD dans la gestion des vendanges.

CHIFFRES CLÉS

- **137.781** procédures traitées dont 20.354 relatives aux vendanges.



À VENIR EN 2026

- FICOBA : les organismes de protection sociale ont l'obligation de vérifier et sécuriser les coordonnées bancaires pour le versement des prestations. Le service GI contrôle via un traitement informatique les différentes anomalies détectées.
- IHM ADRESSES : Une nouvelle gestion pour les adresses est prévue autour de fin mars. L'IHM ADRESSES permettra de modifier l'adresse des adhérents quelle que ce soit sa caisse MSA d'affiliation.

MISSIONS

- A pour objectif de mesurer la bonne liquidation / gestion des prestations / cotisations : contrôle de la bonne utilisation des données pour l'ouverture des droits et vérification du calcul des prestations / cotisations conformément aux consignes métier et réglementaires.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Dans le cadre du projet de mutualisation nationale, la MSA Bourgogne a été retenue par la CCMSA pour disposer d'un plateau VC qui traitera des vérifications comptables pour les législations retraite et cotisations des non-salariés au titre de la région UMSAGE à laquelle est rattachée la MSA d'Ile-de-France.
- Par ailleurs, la MSA Bourgogne a été retenue comme pilote de la législation retraite pour le réseau des vérifications comptables.

CHIFFRES CLÉS

Domaine	Dossiers contrôlés	Résultats IQL 2025	Cible IQL 2025	TIF 2025	Résultats IQL 2024
Cot AS	150	0,67%	2,30%	0,00%	0,00%
Cot NS	118	0,85%	2,20%	0,00%	0,85%
Famille	292	3,08%	6,00%	1,54%	2,05%
Retraite	303	10,21%	4,80%	0,91%	8,83%
Santé PE	633	3,32%	2,50%	0,79%	4,02%
Santé PN	3.352	0,63%	1,10%	0,08%	0,81%

À VENIR EN 2026

- Forte mobilisation du manager de la vérification comptable dans le déploiement du projet national de la mutualisation de la vérification comptable (membre actif du Comité de pilotage national et de différents groupes de travail permettant la mise en œuvre du schéma organisationnel cible défini par la CCMSA (3 plateaux par région institutionnelle).
- Selon la montée en charge du projet, forts impacts organisationnels auprès de l'équipe des vérificateurs comptables avec un temps de formation important dans le cadre de l'apprentissage de la législation retraite et / ou cotisations des non-salariés → un enjeu pour notre caisse mais également pour l'Institution.

MISSIONS

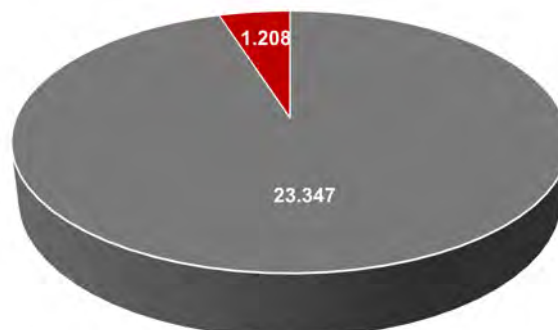
- Assure le contrôle des éléments médicaux à l'origine de l'attribution et du service des prestations de l'assurance maladie, maternité, invalidité.
- Constate les abus (prescription de soins ou d'arrêts de travail, de tarification des actes et autres prestations).
- Participe à des actions de prévention et de santé publique.
- Mène des actions visant à favoriser et coordonner l'organisation de soins en milieu rural.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Reprise des contrôles post admission dont l'objectif est de s'assurer du respect des critères d'admission pour les ALD déclarées par le médecin rédacteur du protocole de soins.
- Modification de la liste des Maladies Professionnelles Amiante : ajout nouveau tableau de maladie professionnelle n° 47 ter relatif aux cancers du larynx et de l'ovaire provoqués par l'inhalation de poussières d'amiante.
- Déploiement du CERFA Avis d'arrêt de travail sécurisé initialement prévu au 1er juillet puis reporté au 1er décembre.
- Réforme sur la prise en charge des VPH avec la création de nouvelles catégories de VPH remboursables et soumises à accord préalable.

CHIFFRES CLÉS

- **24.555** avis rendus.



■ Avis médicaux ■ Avis dentaires

À VENIR EN 2026

- Poursuite de la mise en oeuvre du PNCM.
- Mise en oeuvre du PNAS.





ACCOMPAGNEMENT ET RELATIONS ADHÉRENTS

Accueil téléphonique

MISSIONS

- Accueille téléphoniquement les adhérents et répond aux questions de niveau 1 sur les domaines cotisations des non-salariés agricoles, prestations santé, famille et retraite.
- Répond aux mails des adhérents portant sur les mêmes domaines.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- 1ère année complète avec nouvelle organisation et prise en charge des appels des lignes santé, famille et retraite par les services techniques concernés.
- Amélioration significative du taux d'appels aboutis.

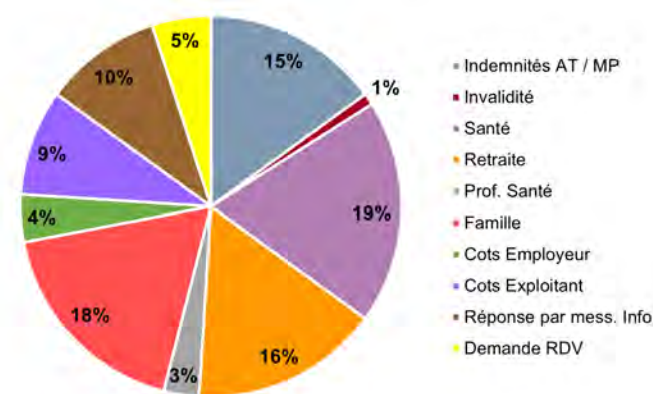
CHIFFRES CLÉS

- **156.000** appels pris en charge, soit un taux d'appel aboutis de 93,1%.
- **57.000** mails reçus dont 98,3 % répondus sous 48h.
- **Taux d'appels aboutis** - objectif : 90 %



- 167.295 appels (185.252 en 2024)
- 4,6 % en réitération (11,6 % en 2024)

- **Répartition** des appels téléphoniques



À VENIR EN 2026

- Poursuite du maintien de l'accessibilité téléphonique au-delà de 90 %.
- Poursuite du maintien du taux de mails répondus sous 48h au-dessus de 85 %.
- Amélioration de la qualité des réponses téléphoniques et des réponses aux mails via des formations, plus de supervision.
- Amélioration des écoutes téléphoniques.

MISSIONS

- Accueille et informe les adhérents sur leurs droits et leurs obligations en matière de protection sociale et les accompagner dans l'accomplissement de leurs formalités.
- Analyse les demandes des adhérents, recherche et apporte les éléments de réponse dans les différents domaines d'activité de l'organisme.
- Assure les RDV Prestations et les Entretiens Info Retraite.
- Promeut les services en lignes proposés par la MSA et la politique des RDV.
- Est porteur de 4 France services et référent MSA pour le réseau.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Après stabilisation de l'accueil sur RDV et en spontané, mise en place d'actions "aller vers" dans le cadre des parcours *J'attends et j'élève un enfant*, *J'ai perdu un proche*, *Je me sépare* et *Agriculteur en difficulté*.
- 3^{ème} participation aux semaines des RDV retraite en mars et novembre (261 RDV assurés).
- Audit des France services Tournus et Montbard qui certifie leur labellisation.

CHIFFRES CLÉS

Accueil MSA

- **26.558** contacts adhérents (+23 % / 2024) dont :
 - 10.408 adhérents reçus en spontané.
 - 8.604 contacts par appels sortants.
 - 3.141 RDV téléphoniques.
 - 4.438 RDV physiques dont 296 RDV Prestations et 310 Entretiens individuels retraite.
- **94 %** de satisfaction / qualité de réponse de notre accueil physique (top 3 national).
- **89 %** de satisfaction globale de nos adhérents pour notre accueil physique.

Accueil France services

- **17.276** usagers reçus dans nos 4 France services (- 5 % / 2024).
- **31.84** accompagnements dans les démarches administratives (+ 22 % / 2024).

À VENIR EN 2026

- Poursuite des actions "aller vers".
- Optimisation de nos relations avec le réseau des France services dans notre mission référent.
- Poursuite des actions de formation continue dans le réseau France services.

MISSIONS

- Accueille, informe, conseille les adhérents et accompagne les nouveaux exploitants agricoles.
- Représente l'organisme auprès des adhérents, des élus et des partenaires.
- Anime des réunions d'information et / ou des sessions de formation.
- Est le référent de proximité des France services.
- Apporte son expertise dans le traitement global des dossiers de protection sociale dans un contexte de guichet unique.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- 3^{ème} année de vie du dispositif PANI avec double évaluation des bénéficiaires et des acteurs internes.
- Développement de l'offre de services exploitants auprès des jeunes (certicréa, jeunes agriculteurs, établissements scolaires).
- Présentation du nouveau TESA S auprès des employeurs de salariés occasionnels.
- Interventions collectives retraite dans les entreprises.

CHIFFRES CLÉS

- **1.969** missions Cotisations des non-salariés ou salariés ou autres rendez-vous (à la demande des services) réalisés.
- **919** rendez-vous PANI -40 ans : 1^{er} contact, suivi et évaluation.
- **1.049** contacts et suivis de dossiers en qualité de référent France services.
- **77** interventions collectives (info retraite, cotisations...).

À VENIR EN 2026

- Accompagnement fin du statut de conjoint collaborateur.
- Présentation de la réforme de l'assiette des cotisations.
- Réforme de la retraite des non-salariés agricoles.
- Présentation du TESA S.
- Informations sur la taxation provisoire.
- Action en direction des primo débiteurs.
- Accompagnement des grands comptes (réunion retraite des salariés).

MISSIONS

Intervient auprès des familles, des jeunes, des personnes en situation de précarité ou en difficulté sociale, des personnes handicapées et des personnes âgées.

Propose :

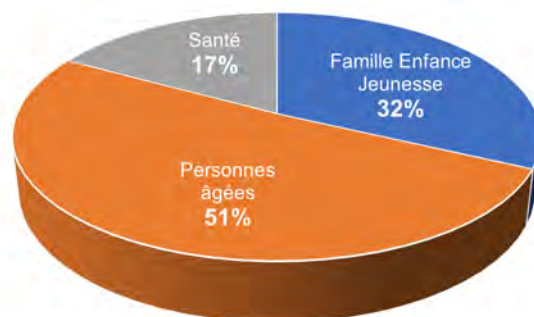
- des aides individuelles auprès des ressortissants sous forme de prestations extralégales ou secours en cas de difficultés.
- un accompagnement social, par ses travailleurs sociaux, aux actifs agricoles avec des problématiques économiques et/ou de santé.
- un soutien aux partenaires des territoires ruraux pour le développement de services ou de projets en matière d'enfance, famille, jeunesse, handicap, seniors, insertion par l'activité économique (développement des micro-crèches, des MARPA, ateliers bien vieillir...).

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Engagement pour une alimentation durable et solidaire, aux côtés des CAF de Côte-d'Or et de l'Yonne dans 2 expérimentations qui visent à développer de nouveaux modèles de solidarité alimentaire.
- Organisation de plusieurs sessions de formation de sentinelles prévention mal être, pour arriver à 200 sentinelles formées en fin d'année.
- Organisation de sessions de sensibilisation à la prévention mal-être et des webinaires pour une centaine d'agents d'organisations professionnelles agricoles et de corps de contrôle.
- Actions de communication via sms et mails pour faire connaître les différents dispositifs d'accompagnement de la MSA pour les éleveurs dans les zones de surveillance DNC.
- Accompagnement de 5 projets de prévention de la perte d'autonomie dans nos MARPA.

CHIFFRES CLÉS

- **9.500** interventions de nos travailleurs sociaux.
- **+ de 2.000** situations suivies.
- **8** actions collectives.
- **300** actions de répit : financement de journées de remplacement, de séjours répit, d'aide à la gestion administrative...
- **60** projets accompagnés avec nos appels à projets jeunes, MFR, établissements scolaires et MSA Solidaire pour **270.000 €**.
- **35** centres sociaux et espaces de vie sociale subventionnés pour animer la vie sociale des territoires ruraux pour près de **150.000 €**.
- **30** collectivités territoriales soutenues via notre dispositif Grandir en Milieu Rural pour **665.000 €**.
- **34** projets accompagnés via l'appel à projets MSA Solidaire pour **230.000 €** et **4.000** paniers solidaires distribués.
- **1,2 M d'€** consacrés au maintien à domicile de nos seniors.



À VENIR EN 2026

- Élaboration du PASS 2026-2030.
- Poursuite des expérimentations alimentation durable et solidaire.
- Poursuite de nos différents appels à projets.
- Poursuite de nos accompagnements sociaux et nos actions de répit.

MISSIONS

- Prévention des risques professionnels.
- Suivi de l'état de santé.
- Prévention de la désinsertion professionnelle.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Renforcement de l'équipe (8 embauches : psychologue, infirmières, assistants SST, gestionnaires).
- Certification Niveau 1 obtenue en mai.

CHIFFRES CLÉS

Prévention des risques professionnels

- **57** AFSA.
- **77** AFSE.
- **3** dossiers "Mieux être" non-salariés.
- **5** dossiers FCO non-salariés.
- **10** contrats de prévention.
- **1** subvention
 - Pour un montant global de **487.635 €**
- **1.123** actions en milieu de travail dont 311 hors Plan SST.

Santé au travail

- **8.369** salariés convoqués.
- **5.764** visites réalisées.

Prévention de la désinsertion professionnelle

- **565** salariés suivis.

À VENIR EN 2026

- Plan santé sécurité au travail (PSST) 2026-2030.
- Audit de suivi Niveau 1 du service SST en mai.
- Agrément du service SST.

MISSIONS

GDR

- Gère l'ensemble des actions destinées à améliorer l'efficacité du système de santé et donc à assurer à la population, les meilleurs soins au meilleur coût.
- Réaliser des actions de sensibilisation sur des thématiques telles que la vaccination, le dépistage organisé des cancers, les addictions ou encore la nutrition.

MP

- Propose et organise les Instants Santé Adultes et Jeunes, ainsi que le dispositif Mon Bilan Prévention qui permet à l'assuré de faire le point sur ses habitudes de vie avec un professionnel de santé (médecin, infirmier, pharmacien, sage-femme) pour bénéficier de conseils personnalisés. L'objectif de ce dispositif est de rendre les assurés acteurs de leur santé en modifiant leurs habitudes de vie vers l'appropriation de comportements plus favorables à leur santé.
- Assure le suivi des invitations pour les dépistages organisés des cancers.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

GDR

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan National GDR.

MP

- Reprise de l'activité Médecine Préventive avec le déploiement des Instants Santé et Mon Bilan Prévention sur l'ensemble du territoire

CHIFFRES CLÉS

GDR

- Le Plan national GDR a été mis en œuvre (**27** actions sur 28). L'objectif fixé par la COG 2020-2025 est atteint.

MP

- Instants Santé / Mon Bilan Prévention
38 séances réalisées en présentiel sur le territoire.
 - Instants Santé : **373** inscrits.
 - Mon Bilan Prévention : **536** inscrits.
- DECLIC dans les entreprises d'insertion
4 séances réalisées dans 4 entreprises.
 - **46** inscrits.

À VENIR EN 2026

GDR

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan National GDR.

MP

- Poursuite du déploiement des Instants Santé Jeunes et du dispositif Mon Bilan Prévention sur l'ensemble du territoire.

MISSIONS

GPCD (en lien avec les services Cotisations sur salaire et Santé)

- Gère les contrats de complémentaire santé (collectifs et individuels) :
 - Affiliations.
 - Offres et des garanties.
 - Devis et prises en charge.
 - Cartes complémentaires.
 - Tiers payant.

Prend en charge les appels et messages internet concernant la complémentaire santé.

Pôle Études

- Apporte son expertise sur les dossiers complexes et sur le déploiement des nouveautés.
- Suit l'actualité législative.
- Assure la formation métier et le suivi des contrôles.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Travaux en fin d'année post mutualisation GPCD avec la Franche-Comté.
- Suivi et analyse rectification technique de masse 2023.
- Entraide GI et Cotisations sur salaire dans le cadre des vendanges et des rejets fin de contrat de travail.

CHIFFRES CLÉS

- **12.991** procédures traitées (20.383 en 2024)

Stock 2024 (au 31/12)	Arrivées 2025	Traitées 2025	Stock 2025 (au 31/12)
982	13.746	12.991	471

- Analyse des affiliations automatiques : **6.636** affiliations de salariés étudiées.
- Adhésions entreprises : **477** flux à analyser, adressés par le partenaire AGRICA.
- **2.111** MMR traités (2.212 en 2024).
- **1 à 2 agents à temps plein** par jour sur la réponse téléphonique.
- Suivi du pré-contentieux AGRICA, ANIPS : **78** nouveaux dossiers étudiés.
- Suivi des impayés C2S : **169** dossiers ont fait l'objet d'un suivi.

À VENIR EN 2026

- Mutualisation GPCD au 01/01 avec reprise de l'activité GPCD Franche-Comté par la Bourgogne.
- Fiabilisation GPCD - interlocution employeurs pour divergence bloc contrat, affiliation et tarif.

MISSIONS

- Assure la relation avec les élus MSA.
- Gère l'animation des réunions des échelons locaux, facilite l'émergence et la réponse aux besoins des délégués en organisant des actions sur le territoire.
- Gère la formation des délégués : gestion de la plateforme de e-learning (formation, assistance) et organisation des sessions issues du plan de formation des élus.
- Gère l'application "RéSO MSA" : forme les délégués, gère les groupes, assure l'assistance et alimente l'application via un agenda, des fiches Ressources, des fiches Actualités.
- Fait le lien entre les élus et les services de la caisse sur les situations signalées par les adhérents.
- Participe aux comités éditoriaux de la newsletter élus et du dossier de presse agricole.
- Informe nos adhérents des actions menées en Bourgogne via le site elusterritoires.msa.fr.
- Gère les élections des délégués cantonaux tous les 5 ans (projet de 18 mois).

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Caisse pilote pour la mise en place de l'application RéSO MSA.
- Fin du projet Elections MSA :
 - Dépouillement des élections le 22 mai sur 2 sites.
 - 2 assemblées générales le 19 juin : une statutaire et une électorale (élection des 36 administrateurs).
- Mise en place des 32 échelons locaux (réunions, élections des président et vice présidents des échelons locaux).
- Action commune "La santé au féminin".
- Organisation des journées portes ouvertes à destination des délégués, sur les 4 sites.

CHIFFRES CLÉS

- **49** actions mises en place avec les élus (ancien et nouveau mandats).
- **63** réunions d'échelons locaux.
- Plus de **250** sollicitations d'adhérents via les élus.
- **100** publications sur le site elusterritoires.msa.fr

À VENIR EN 2026

- Formation des délégués (application RéSO, plateforme de formation en ligne...).
- Organisation de l'assemblée générale du 30 avril 2027.
- Thèmes de l'action commune :
 - 2025/2026 → La santé au féminin.
 - 2026/2027 → Faire connaître la protection sociale et la MSA, avec une cible plus particulière "jeunes".

MISSIONS

- Permet une interconnaissance des services, de leurs missions, de leurs capacités à agir pour avoir une meilleure analyse des territoires, une meilleure vision globale.
- Travaille en transversalité pour donner du sens à ce que fait la MSA, à ce que propose notre guichet unique en direction de nos adhérents (idée d'offre globale concertée).
- Vise une meilleure animation des territoires, de meilleures relations avec nos partenaires et une meilleure image de la MSA.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- **1** COPIL : **2** réunions.
- **4** CAT avec 56 membres actifs qui sont des représentants des services présents sur les territoires (chaque participant peut faire part des sujets ou projets qu'il souhaite et doit restituer les informations échangées dans son service) → **14** rencontres.
- **252** actions initiées par les services Proximité, Action sanitaire et sociale, Santé sécurité au travail, Vie institutionnelle et Gestion du risque (Instant Santé), soit plus de **5 actions par semaine** sur le territoire bourguignon et **7.818** participants.

CHIFFRES CLÉS

	21	58	71	89	TOTAL
Prévention AT	9	9	37	17	72
Animation / Infos G ^{ales}	28	41	43	10	122
Prévention Mal-être	3	5	6	9	23
Prévention Santé	3	0	17	4	24
Bien Vieillir	0	0	3	0	3
Insertion Prof ^{elle}	0	0	8	0	8
Solidarités Alimentaires	0	0	0	0	0
TOTAL	43	55	114	40	252

À VENIR EN 2026

- Poursuivre la mise en place d'actions inter-services.





L'ENTRAIDE CAISSES

MISSIONS

- Régule la production du réseau MSA sur le domaine retraite en intervenant auprès des caisses faisant face à des problématiques structurelles ou conjoncturelles.
- Participe à la standardisation des pratiques de gestion pour renforcer la performance collective.

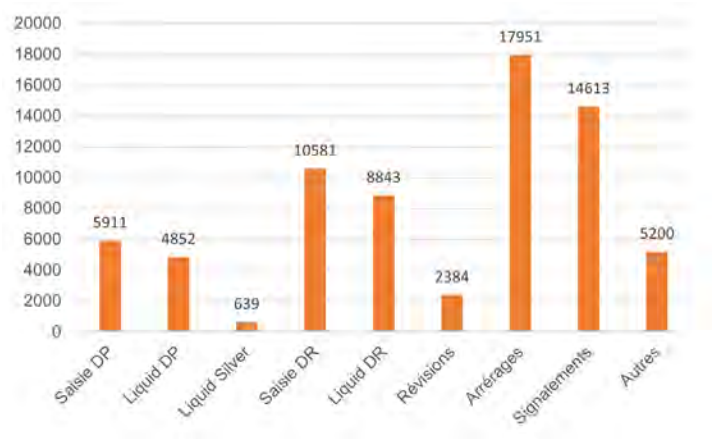
La MSA Bourgogne est chargée du co-pilotage de la FAIR Retraite en lien avec la CCMSA.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Déploiement de SILVER DPCN : formation des agents en janvier pour accompagnement des caisses au fur et à mesure des 3 vagues de déploiement.
- Poursuite de la reprise des anomalies par l'agent FAIR à l'origine de l'erreur avec mise en place d'actions qualité.
- Prise en charge progressive des mails Retraite dans l'attente du développement du service en ligne.
- Formation des équipes à la réforme des 25 meilleures années et adaptation de l'activité aux besoins identifiés (ex : arrérages décès, traitement des signalements, mise à jour des dates d'échéance des droits propres, liquidation droits de réversion et droits propres).

CHIFFRES CLÉS

- **70.974** procédures traitées (70.564 en 2024), ce qui représente un taux de contribution à la production du réseau de **9,47 %** (7,73 % en 2024).



- Taux de retour en affaire (dossiers rendus à la caisse car, le plus souvent, n'entrant pas dans le périmètre d'intervention) : **11,62 %** (14,16 % en 2024).
- **8.593** mails Retraite traités (0,5 agent à temps plein).

À VENIR EN 2026

- Poursuite de la mobilisation des équipes sur l'accompagnement des caisses (contexte réforme des 25 meilleures années).
- Formation des agents à SILVER SA et accompagnement des caisses pilotes puis du réseau lors de la généralisation.
- Formalisation des fins d'entraide par un bilan commun aux autres FAIR comportant des données quantitatives ainsi que des préconisations quant au traitement des dossiers.
- Mise en place de bilans intermédiaires avec les caisses bénéficiant d'une intervention de longue durée.

MISSIONS

- Assistance : accompagne les agents des caisses pour une utilisation optimale du système d'information.
- Evolution du système d'information : contribue aux corrections et évolutions du système d'information, jusqu'à la mise à disposition auprès des caisses.
- Gestion de la connaissance : met à disposition des caisses un portail dédié à la connaissance, répond aux sollicitations et déploie les consignes de gestion.
- Ingénierie de déploiement : accompagne les évolutions importantes du système d'information.
- Contribution à des travaux institutionnels : participe à des ateliers sur demande de la CCMSA.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Refonte du classement de l'Essentiel Invalidité (bases techniques et législatives).
- Rédaction de 2 FIPEC "traiter et réviser une pension d'invalidité".
- Ateliers préparatoires aux évolutions attendues :
 - DRM.
 - GEDI (architecture, participation aux COPIL, harmonisation de la réglementation CNAM / MSA).
 - Calcul automatique du SAMI (Salaire annuel moyen invalidité) → élaboration d'un jeu d'essai pour les équipes RGCU.

CHIFFRES CLÉS

- **93** publications dans l'Essentiel invalidité (base documentaire technique et législative).
- **25** tickets SOLAU pris en charge.
- **63** réponses aux questions caisses (mails ou messages SVP).
- **17** processus métier GEDI (cadrage du nouvel outil de liquidation partagé avec la CNAM pour la Gestion des Demandes d'Invalidité) rédigés.
- **11** préexpositions réalisées et **16** implantations de versions dont **2** versions majeures avec automatisation PI UE (Union européenne) et DRM.
- Participation à **6** COMOP (préparations + interventions en séance).

À VENIR EN 2026

- GEDI : rédaction de la feuille de route et participation aux travaux en lien.
- DRM : définition du parcours assuré.
- Décret de modification de la période de ressources ASI.
- Travaux sur le système d'information : ajustements réglementaires relatifs aux écrêtements des contributions ou calcul du SAMI.
- Projet de développement de la mission "gestion de la connaissance".

MISSIONS

- Assistance : accompagne les agents des caisses pour une utilisation optimale du système d'information.
- Evolution du système d'information : contribue aux corrections et évolutions du système d'information jusqu'à la mise à disposition auprès des caisses.
- Gestion de la connaissance : met à disposition des caisses un portail dédié à la connaissance, répond aux sollicitations et déploie les consignes de gestion.
- Certification des comptes : est en appui au réseau pour la mise à disposition des outils et la justification des écarts.
- Contribution à des travaux institutionnels : participe à des ateliers sur demande de la CCMSA.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Rédaction de consignes et accompagnement de la bascule des caisses pilotes dans un premier temps puis des caisses du réseau vers SILVER DPCN (formations des agents des caisses et FAIR retraite).
- Reprise de toutes les consignes Essentiel pour vérification et mise à jour ou archivage si besoin.
- Contribution au développement de la mission certification des comptes.
- Implication dans la réforme des 25 meilleures années notamment avec participation aux ateliers avec la CCMSA, la rédaction de consignes, la création de feuilles de calcul et l'accompagnement du réseau).
- Participation aux travaux relatifs à la bascule au RGCU des NSA (réalisation de 3 bascules à blanc puis bascule réelle).

CHIFFRES CLÉS

- **352** questions SVP traitées (posées par les caisses via l'Essentiel retraite - base documentaire technique et législative)
- **251** publications dans l'Essentiel retraite (base documentaire technique et législative).
- **109** tickets SOLAU pris en charge.
- Animation de **10** COGESCO.
- Animation de **2** webinaires à destination des agents du front office (en lien direct avec les adhérents).
- Conception et animation de **3** sessions de formations réforme des 25 meilleures années à destination du réseau.
- Animation de **19** réunions à destination des experts de la vérification comptable et des agents de la proximité.

À VENIR EN 2026

- Poursuite des travaux en lien avec la réforme des 25 meilleures années et la LFSS (Loi de financement de la Sécurité Sociale) 2026.
- Animation d'une formation RGCU NSA.
- Accompagnement des caisses au déploiement de SILVER SA.





LES SERVICES SUPPORTS

MISSIONS

- Est chargé de la mise en œuvre de la politique informatique institutionnelle (SDSI) et décline le plan local de sécurité du système d'information (PLSSI). Gère le parc informatique, installe, administre et veille au bon fonctionnement du réseau informatique interne et externe.
- Administre les outils du poste de travail (RI, Geide, Arsène, GRA...) Est le référent des téléservices et assure la gestion des espaces privés des tiers.
- Gère, pour l'ensemble de la caisse, la téléphonie, les habilitations, le planning des traitements et le pilotage des éditions, réalise les publipostages, les campagnes d'information et requêtes infocentre, assure la formation aux outils et l'assistance technique auprès des salariés.
- Le responsable participe à des groupes de travail institutionnels, ou à la demande de la direction (pilotage du groupe de travail sur les économies de gestion éditique et affranchissement - rétroplanning des travaux de réhabilitation du site 71...).

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

Une charge de travail croissante en lien avec l'évolution des technologies, l'accroissement des problématiques SSI, la pression habilitation en lien avec les activités mutualisées et le contrôle interne.

Outils généraux

- Livraison de 6 nouveaux services en ligne dont 4 "démarches numériques" et déploiement de la messagerie sortante vers nos adhérents via leur espace réservé.
- Évolution de l'éditique : rédaction de 183 conventions, représentant 80 heures de travail (concentrées sur novembre/décembre, et dont 7 réunions préparatoires avec le centre), en vue de la reprise de l'activité par le centre.
- Nouvel outil de gestion des tables et paramètres (ICET) → mise en œuvre opérationnelle et accompagnement de tous les fonctionnels.
- Mise en œuvre de la GEIDE SST et formation des agents.
- Nouvelles contraintes sur la gestion des habilitations notamment en lien avec les départs et absences.

Informatique

- Déploiement de Blues Files : solution de sécurisation des échanges mail.
- Acquisition et déploiement de Webkiosk : solution de sécurisation des postes en libre service.
- Activité dense sur le réseau avec renouvellement des éléments de réseau en lien avec le centre y compris dans les agences et le désengagement du cuivre en téléphonie.
- Généralisation de W11 sur tous les postes de travail.
- Participation à plusieurs groupes de travail notamment épuration de l'AD et blocage des périphériques USB.
- POC sur l'IA avec la participation de plusieurs salariés de la caisse.
- Installation de MICC (téléphonie CDC) en cot AS.

Impact des travaux de réhabilitation du site 71 sur la charge de l'activité du service.

CHIFFRES CLÉS

- **4.137** tickets soit 1.146 incidents (en forte baisse / 2024), 2.672 sollicitations (près de 200 en plus / 2024) et 319 demandes de requêtes contre 267 en 2024.
- Installation d'écrans 24" en télétravail.
- **1.296** demandes d'habilitations dont 94 fiches de masse (plus de 44% des demandes gérées concernant des agents hors Bourgogne).
- 2 nouveaux MIM et la reprise totale du MIM invalidité auxquels s'ajoutent la livraison de 25 mises à jour de kit (contre 15 en 2024).
- À noter également en fin d'année, les mises à jour RI en lien avec le changement de périmètre de la mutualisation Bourgogne-Franche-Comté.
- **18** sessions de formation "nouveaux arrivants" (70 agents) et **10** sessions de sensibilisation à la sécurité informatique pour 66 personnes.
- **1.008** espaces privés tiers de paiement soit 86 de plus qu'en 2024 → 1er rang national. Très bon retour des bailleurs et tutelles sollicités par l'ouverture d'espaces privés (près de 2.040 procurations de majeurs enregistrées).
- **154** campagnes mail pour 281.469 contacts.
- **94** campagnes SMS pour 51.607 contacts.
- **73** publipostages GRA soit 21.626 courriers.

À VENIR EN 2026

- Période dense de formation et une nouvelle organisation des activités.
- Évolution de l'éditique dès février : nouveau rôle de correspondant éditique en caisse et préparations prises en charge par le centre éditique.
- Nouvel outil de planification des traitements et suivi (participation au groupe de travail sur la conception).
- Nouvel outil de demande d'intervention au centre.
- Nouvelle gestion des achats avec le transfert des achats de PC à IMSA.
- La construction du nouveau réseau suite aux travaux 71 et accompagnement sur les travaux.
- Une sensibilisation de l'ensemble de la caisse à la SSI.

MISSIONS

- Coordonne l'ensemble des activités de maîtrise des risques au sein de notre caisse : supervise le dispositif de contrôle interne, le suivi et la réalisation des ACI, la mise en œuvre des plans d'actions issus des audits, le pilotage du Plan de continuité d'activité ainsi que l'ensemble des actions de lutte contre la fraude.
- Est également responsable du suivi financier et de la performance économique de la caisse. Élabore le budget de l'organisme, en assure le suivi régulier et réalise les reportings auprès de la CCMSA. Pilote en parallèle la comptabilité analytique, la gestion des codes DMA et le suivi de la productivité institutionnelle.
- Conçoit et actualise les tableaux de bord utilisés pour mesurer la performance des services. Suit les indicateurs inscrits à la Convention d'objectifs et de gestion (COG) et veille à la mise en œuvre opérationnelle du Contrat pluriannuel de gestion (CPG).

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Mise en place d'un Comité d'optimisation des dépenses de fonctionnement.
- Fiabilisation des projections budgétaires à travers les dialogues de gestion réalisés avec les différents services de la caisse.
- Coanimation du COMOP Performance interne et participation au COMOP Sûreté et continuité d'activité.
- Passage de plusieurs tableaux de bord / suivis sous Power Bi.

CHIFFRES CLÉS

Contrôle interne

- Animation de **2** comités de maîtrise des risques.
- Animation de **4** comités de lutte contre la fraude et de **4** cellules anti-fraude.
- Animation de **2** COPIL « Offre de services sur les territoires ».
- **8.005** contrôles ACI réalisés pour un taux d'anomalie global de 3.70 %
- Un montant de **490.914 €** de fraudes aux prestations détectées et **121.870 €** de fraudes évitées.

Continuité d'activité

- Réalisation d'un exercice PCA sur la gestion d'une cyber-Attaque rendant impossible l'accès à notre système d'information.

Pilotage budgétaire

- Valorisation du budget initial 2025 et de **4** budgets complémentaires.
- Réalisation de **8** reportings budgétaires auprès de la CCMSA.

Pilotage de la performance

- Publication de :
 - . **52** tableaux de bord hebdomadaires.
 - . **12** tableaux de bord de direction générale et de **12** suivis de la Production.

À VENIR EN 2026

- Reprise de la démarche Processus et déploiement de la démarche Qualité avec le recrutement d'un chargé d'études dédié à cette activité.
- Mise en place d'un Comité de performance transverse pour répondre aux exigences du projet d'entreprise et aux recommandations formulées par les auditeurs de la MNC.
- Poursuite de la déclinaison opérationnelle du Décret de contrôle interne et de la Cartographie des risques majeurs. A noter que notre caisse sera auditée en septembre 2026 par les directeurs auditeurs de la CCMSA.
- Actualisation et optimisation de la procédure de traitement des dossiers frauduleux en intégrant les nouveautés réglementaires (Indemnité compensatrice, installation de la commission des élus pour les pénalités financières...)
- Fiabilisation du modèle de comptabilité analytique en lien avec les exigences des tutelles.
- Travaux préparatoires au déploiement de la nouvelle COG et du CPG.
- Participation et contribution au suivi financier du Projet de réhabilitation du site 71.

MISSIONS

Comptabilité technique et trésorerie

- Gestion des prestations et des cotisations.
- Gestion des encaissements.
- Gestion des établissements de santé.
- Gestions des flux financiers avec les partenaires conventionnels.
- Gestion des financements CCMSA.
- Gestion des opérations de trésorerie (ajustements bancaires, relations bancaires...).

Comptabilité de gestion

- Gestion des factures clients/fournisseurs.
- Gestion des frais de déplacements des salariés.
- Gestion des frais de conseil, assemblée, commissions et élus.
- Gestion des immobilisations et de l'inventaire comptable.
- Contrôle et validation de la paie.
- Gestion des dépenses techniques relevant du FNAAS et du FNPR.

Activités transversales

- Mise en œuvre du PCDCF.
- Gestion des clôtures mensuelles.
- Gestion des opérations d'arrêtés des comptes (des opérations d'inventaires à l'établissement des comptes-rendus financiers).
- Gestion des opérations de validation des comptes (constitution du dossier de clôture dans OVNI).

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Concernant le processus de validation des comptes, poursuite de la démarche de rénovation de certains cycles, travaux portés par les régions institutionnelles :
 - . cycle Maladie pour la région UMSAGE,
 - . cycle Recouvrement pour la région Sud-Est,
 - . cycle Ressources Humaines pour la région UMSAO,
 - . cycle Cotisations pour la région Centre-Nord,
 - . domaines Action sanitaire et sociale et Prévention pour la région Sud-Ouest.

A noter une forte implication de la Direction comptable et financière de la MSA Bourgogne dans la rénovation du cycle Cotisations des salariés et maladie.
- Fort investissement de l'équipe, au cours de l'été, dans la phase expérimentale de la montée de version du logiciel OCEAN, montée de version reportée en 2026.
- Audit par la CCMSA de la mise en œuvre du PCDCF avec le meilleur taux d'effectivité national.
- Nomination interne dans un parcours d'accompagnement au poste de délégué en perspective du départ en retraite du titulaire. Objectif RH recherché : sécurisation de l'activité de l'agence comptable au départ du délégué actuel.
- Accompagnement de certaines agences comptables du réseau rencontrant des difficultés en lien avec la compétence reconnue de l'équipe de managers de la MSA Bourgogne.

CHIFFRES CLÉS

- Prestations versées : 1 Md€

	Non Salariés	Salariés	Ensemble
Santé (hors hospitalisation)	113.620	109.425	223.045
Famille	23.933	54.955	78.888
Vieillesse Veuvage	323.277	280.155	603.432
Accidents du travail	4.269	18.804	23.073
Sous-total	465.099	463.339	928.438
Financement des éts de santé			163.844
Complémentaire Santé Solidaire (C2S)			2.909
TOTAL			1.095.191

- Cotisations émises : 544 M€
 - . Salariés : 329 M€
 - . Non Salariés : 215 M€
- Budget de fonctionnement : 40,2 millions d'€

À VENIR EN 2026

- Avril : lourde montée de version d'OCEAN, outil de gestion comptable.
- En RH, poursuite de l'accompagnement au parcours de délégué (fort investissement en temps de formation interne).
- Poursuite de notre participation au processus de rénovation du référentiel de validation des comptes.

MISSIONS

- Pilote des plans de communication multicanaux en appui des politiques nationales, régionales et locales.
- Assure la communication interne (intranet) et externe (site internet, newsletters, relations presse, événementiel, réseaux sociaux...).
- Conçoit et produit des supports de communication (papier et/ou dématérialisés).
- Coordonne les relations presse et assure la veille médiatique.
- Accompagne les services dans leurs actions de communication (expertise et technique).

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Assemblée Générale MSA Bourgogne : conception de l'ensemble des supports (plaquette chiffres clés, diaporamas, discours), coordination opérationnelle le jour J (projection, enchaînement des interventions), relations presse, captation et relais en direct sur les réseaux sociaux.
- Accompagnement des campagnes nationales (réformes, simplification, santé mentale, élections MSA...)
- Développement des newsletters avec des taux d'ouverture élevés.
- Présence sur les événements (forums, salons, actions locales) avec conception et valorisation des supports.
- Poursuite de la communication institutionnelle et de la valorisation des actions de la caisse.

Évolution 2025

- Structuration du service Communication.
- Clarification des périmètres d'intervention.
- Meilleure régulation des sollicitations.
- Recentrage sur des missions à valeur ajoutée.
- Renforcement du rôle transverse au sein de la caisse.

CHIFFRES CLÉS

- **46** plans / actions de communication déployés.
- **1.149** mises en ligne intranet.
- **589** contenus web publiés (locaux + nationaux).
- **15** newsletters diffusées.
→ taux d'ouverture jusqu'à 49,7 %
- **181** publications réseaux sociaux.
- **20** communiqués de presse transmis.
- **497** tickets de demandes internes traités (- 23 % par rapport à 2024).
- **50** abonnements documentation gérés (économie de 36 % par rapport au budget alloué en 2024).
- **+ 4.000** supports diffusés.

À VENIR EN 2026

- Formalisation du SDLC.
- Structuration du volet communication du Projet d'entreprise - positionner durablement la Communication comme levier stratégique.
- Poursuite de la rationalisation des activités.
- Développement de formats plus engageants.
- Accompagnement des transformations (COG, simplification, relation de service).
- Pilotage du plan de communication du projet de réhabilitation du site 71 (2025-2028).

MISSIONS

- Recrutement.
- Gestion des emplois et des parcours professionnels en entreprise.
- Formation.
- Administration du personnel.
- Paie.
- Relations collectives de travail.
- Relations individuelles de travail.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Animation de 2 ateliers manager.
- Mise en oeuvre de la nouvelle classification.
- Changement de prestataire titres restaurant.
- Déploiement du PCO IAG.

CHIFFRES CLÉS

- **114** process de recrutement.
- **359** salariés en télétravail.
- **56** modifications de télétravail.
- **70** nouvelles demandes de télétravail.
- **61** employés à temps partiel dont retraites progressives.
- **123** visite de médecine du travail organisées.
- **3.000** demandes de modifications de pointage.
- **10** accords collectifs et avenants négociés.

À VENIR EN 2026

- Déploiement du nouvel outil de gestion du temps institutionnel - GTAI.
- Projet d'entreprise.
- Ateliers manager.
- Travaux réhabilitation du site 71.

MISSIONS

- Assure l'organisation, la gestion et l'optimisation de la mise à disposition des biens immobiliers et mobiliers, des aménagements, des moyens et services, dans le respect des normes et la sécurité / sûreté des biens et des personnes, pour l'ensemble des sites de la MSA Bourgogne.
- Gère l'inventaire et participe à l'élaboration budgétaire.
- Gère le courrier, le parc automobile (**88** voitures) et les commandes de matériels ou fournitures.
- Gère les marchés publics et achats.
- Gère les contrats de maintenance et assurer le suivi des contrôles réglementaires.
- Gère les réservations (hôtel, train...), l'entretien des locaux (travaux, contrats de services...) et assure les relations avec les différents prestataires.
- Gère et suit le projet de réhabilitation du site 71.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Aménagement des services FAIR, contrôle et Famille (phase 3 et fin).
- Sûreté : test et fiche réflexe pour les itinérants.
- Poursuite des travaux de préparation dans le cadre du projet de réhabilitation du site 71 - travaux en site occupé.

CHIFFRES CLÉS

- **179.430** courriers entrants.
- **56.510** courriers sortants.
- **2.893** courriers recommandés.
- **1.462** navettes inter sites Départ.
- **1.434** navettes inter sites Arrivée.
- **124** bons de commande achats saisis.
- **1.813** factures saisis dans OCEAN.
- Service impression / reprographie du site 58 : **218** demandes par les services (dépliants, guides, supports de formation,...), et **3** demandes impression Transagri (5.500 exemplaires / impression).
- **499** interventions pour petits travaux.
- **90 m3** de désarchivage pour destruction.

À VENIR EN 2026

- Projet de réhabilitation du site 71 : travaux de la tranche 1.
- Travaux site CARSAT à Autun et déménagement du mobilier pour le personnel MSA Bourgogne.
- Optimisation : parc automobile, achats, contrats.
- Marchés nettoyage et prestations de ménage.
- Démarche processus achat.
- Sûreté et sécurité des sites et des personnes.
- Démarche RSE.

MISSIONS

- Procède à l'indexation des documents qui parviennent à la Caisse par différents canaux :
 - documents papier numérisés par la Plateforme de Numérisation OPEX de Ludres.
 - documents électroniques déposés par les adhérents à partir de leur espace privé.
 - documents électroniques adressés par mails injectés en Geide via l'outil CONVMAIL.

CHIFFRES CLÉS

- **320.323** OPEX (345.985 en 2024).
- **104.383** SEF (100.641 en 2024).
- **94.929** CONVMAIL (86 952 en 2024).
- **85.974** dépôt de documents par les services techniques (72.247 en 2024).
- **434.839** WEB (téléservices) (443.332 en 2024).
- Traitement des mails envoyés à l'adresse mail de la GEIDE :
 - **58.126** mails reçus (soit environ 220 mails par jour).
 - **567** heures consacrées au traitement via CONVMAIL (soit environ 2 heures par jour).

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Déménagement du secteur.

À VENIR EN 2026

- Transfert de l'indexation des domaines IJ, AT et Cotisations NS à la MSA Franche-Comté dans le cadre de la récupération de l'activité GPCD de la MSA Franche-Comté par l'équipe GPCD de la MSA Bourgogne.
- Démarrage de la GEIDE SST.





L'OFFRE DE SERVICES

MISSIONS

- Accompagnement de projets sur les territoires (habitat, santé, handicap, alimentation solidaire).
- Formation professionnelle.
- Animation auprès des publics fragiles.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Construction d'une démarche de prospection.
- Refonte de la communication (charte graphique et site web).
- Positionnement sur l'alimentation solidaire à travers un projet sur la Côte-d'Or en lien avec la CAF.
- Activité en Franche-Comté via le projet de Fédération des MARPA.
- Structuration de notre offre en ESAT avec de très bons retours.
- Un résultat annuel financier positif pour la quatrième année consécutive.

CHIFFRES CLÉS

- **18** projets accompagnés.
- **28** actions d'animations auprès des publics fragiles.
- **305** personnes en situation de handicap formées.
- **119** formations réalisées.

À VENIR EN 2026

- Poursuite de nos activités en ESAT et développement de nouvelles thématiques.
- Développement de notre activité de formation professionnelle.
- Renforcer notre position sur l'accompagnement de projets.

MISSIONS

- Créée sur impulsion de la Mutualité Sociale Agricole en 2007, l'Association santé, éducation et prévention sur les territoires Bourgogne-Franche-Comté (ASEPT BFC) participe à la mise en œuvre des politiques publiques de promotion de la santé et de prévention de la perte d'autonomie à l'échelle de la région.
- La structure régionale développe 4 grandes activités :
 - L'intervention auprès de publics à tous les âges de la vie.
 - La coordination territoriale de projets dans le champ de la promotion de la santé.
 - La coordination régionale d'acteurs impliqués en santé publique (ex : prévention des risques solaires).
 - L'appui à la recherche en lien avec le monde agricole.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

Pôle Programmes, Etudes et Développement

- Participation la promotion de la santé mentale, grande cause nationale, et développement d'un nouveau programme de lutte contre les états de mal-être et de prévention du risque suicidaire à destination des jeunes de 16 à 25 ans en insertion professionnelle.
- Engagement dans la prévention de la leptospirose, une zoonose qui expose particulièrement les agriculteurs et les pratiquants de la chasse ou de la pêche !

Pôle Bien Vieillir

- Poursuite de la coordination nationale de la mise en place d'ateliers généralistes de promotion de la santé à destination des bénéficiaires de la Caisse de Prévoyance et de Retraite de la SNCF pour le compte de la CCMSA.
- Après un premier tour de France en 2024, déploiement du programme à Caen, Amiens, Grenoble, Rennes, Pau, Maisons-Laffitte, Poitiers et Nice.

CHIFFRES CLÉS

- Une équipe multidisciplinaire de **16 salariés** sur l'ensemble de la région.
- Plus de **30 projets** à l'échelle nationale, régionale ou local.
- Plus de **2.000 interventions** en Bourgogne-Franche-Comté à visée d'éducation à la santé.
- De nouvelles thématiques de santé publique.

À VENIR EN 2026

Pôle Programmes, Etudes et Développement

- À la demande de l'Agence Régionale de Santé, pilotage du réseau "Perturbateurs endocriniens". Il s'agit, prioritairement, d'accompagner les structures de la petite enfance par le biais des collectivités.
- Poursuite du développement du programme de promotion de la santé sexuelle auprès des jeunes de 16 à 25 ans en insertion professionnelle.

Pôle Bien Vieillir

- Refonte de plusieurs programmes de prévention de la perte d'autonomie à destination des seniors autour de thématiques clefs : bien-être psychologique et santé mentale, compétences psychosociales et lutte contre l'isolement social, accès et usage du numérique.

MISSIONS

Présence Verte, filiale de la MSA, est spécialisée dans la téléassistance aux personnes et aux professionnels.

L'association Présence Verte Confluence déploie son activité SàP (service à la personne) sur la Bourgogne et 4 départements de l'Île-de France : 77, 91, 93 et 94. Son activité s'adresse à 3 publics : les particuliers, les établissements médico sociaux et les travailleurs isolés. La téléassistance aux personnes âgées : à domicile pour relier l'abonné à un réseau de proches et aux services d'urgences ; téléassistance mobile pour être secouru via géolocalisation ; téléassistance connectée pour communiquer facilement en réseau. La téléassistance en établissement collectif : mise en place d'un dispositif sur mesure de mise en relation entre les résidents et le personnel qui en prend soin.

La SASU PV PROtect commercialise son activité Pro via PV Sécurité : une gamme de produits de haute technologie en PTI avec services d'écoute et d'assistance associés répondant à un large éventail de situations et risques professionnels et Oasys la gamme dédiée aux établissements pour seniors.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

En SàP :

- Un bon « quantitatif » avec une forte augmentation du développement commercial à + 3,63 % soit +137 nouveaux abonnés, grâce notamment à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 89 2025-2027 remporté en janvier 2025 et la reprise de bon nombre de partenariats sur le grand Dijon.
- Un très bon « qualitatif » avec un rapport de l'agence d'enquête téléphonique MOAI, indiquant que PVC fait partie des meilleures associations nationales puisque 2 indicateurs sur 5 sont les meilleurs de France, dont le taux d'excellence (84,8%).
- Une augmentation générale des cooptation PVC par nos partenaires commerciaux de 42,33 % vs 2024, ce qui représente en 2025, 585 unités de nos 1.134 installations annuelles soit 51,59 %.
- Participation à 14 manifestations générales ou salon professionnels.
- Maintien du déploiement des visites « commerciales » en Mairie et cabinets médicaux.
- Déploiement de la signature électronique des contrats SàP.
- Début de mise à jour du parc informatique.

En Pro :

- + 203 % d'augmentation de nos clients vs 2024 avec 22 clients pour 84 DATI + 153 clients en Oasys.
- 2 installations Oasys : 1 à Saint Macel 71 et 1 à Nevers 58.
- Participation à 5 manifestations générales ou salon professionnels.
- Appel d'Offre remporté pour la substitution des matériels de Téléalarme 58 (Sdis de la Nièvre via le CD58).
- Test d'une externalisation de la prospection commerciale mis en place.
- Bon 1er contact avec la filière bois pro ETF BFC via la MSA.

CHIFFRES CLÉS

En SàP :

- 3.915 abonnés actifs avec 5 départements positifs/8, 3 zones ldf sont complexes à traiter.
- Bénéfice net comptable = 44.656 €.
- Résultat fiscal = 87.741 €.
- CA = 1.322.148 €.
- Total du bilan : 1.159.247 €.
- Trésorerie en augmentation de 18.700 €
- Capacité d'AutoFinancement = 102.000 €. Ce niveau permet de couvrir les échéances d'emprunts.
- le BFR a une évolution positive à hauteur de 61.200 €.
- Les investissements s'élèvent à 274.000 € et ont été financés en partie par des emprunts bancaires pour 177.000 €.
- Les remboursements d'emprunts en cours sont de 50.000 € et sont couverts par la CAF.

En Pro :

- A fin décembre, nous sommes à 5.088 € HT de moyenne de CA mensuel vs 4.099 € HT fin février, soit + 24% d'augmentation en 11 mois.
- CA = 64.496 €.
- Total Bilan = 74.700 €.
- Résultat de l'exercice = 53.252 € > 1er exercice en équilibre depuis 3 ans pour la SASU montée le 20/12/2022.

À VENIR EN 2026

En SàP :

- Maintenir notre niveau de qualité perçue.
- Continuer un développement quantitatif mesuré évitant les «stop and go» disproportionnés des résiliations.
- Trouver le bon organigramme permettant d'assurer la pérennité des 2 structures.
- Accentuer notre tissu partenarial médico-social.
- Poursuivre le changement des matériels devenus obsolètes.

En Pro :

- Déployer les substitutions des matériels de l'Appel d'Offre Téléalarme 58.
- Recruter un commercial grands comptes (au 4ème trimestre.
- Rester à l'équilibre financier.
- Augmenter la prospection Oasys.
- Participer à autant de salons professionnels que possible.
- S'assurer la diffusion d'informations du Pro via la sphère MSA.



SIGLES ET ACRONYMES

AAH	Allocation adulte handicapé	CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
ACI	Action de contrôle interne	CPG	Contrat pluriannuel de gestion
AD	Analyse détaillée	CRA	Commission de recours amiable
AFSA	Aide financière aux salariés agricoles	CRM	Compte-rendu métier
AFSE	Aide financière aux non-salariés agricoles	CSG	Contribution sociale généralisée
AGRICAR	Association de gestion des régimes et institutions complémentaires agricoles	CUMA	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
ALD	Affection de longue durée	DMA	Domaine métier activité
ANIPS	Association nationale interprofessionnelle de prévoyance des salariés	DMR	Déclaration de ressources mensuelles
ApCV	Application carte Vitale pour smartphone	DNC	Dermatose nodulaire contagieuse
ARS	Allocation de rentrée scolaire	DPAE+	Déclaration préalable à l'embauche sur Internet intégrant les données SST
ASI	Allocation supplémentaire d'invalidité / PI	DPCN	Droits propres cas nominaux
AT	Accident du travail	DSN	Déclaration sociale nominative
AVPF	Assurance vieillesse des parents au foyer	DSN FCTU	Déclaration sociale nominative fin de contrat unique
C2S	Complémentaire santé solidaire	EARL	Exploitation agricole à responsabilité limitée
CAF	Caisse d'allocations familiales	ESAT	Etablissement et service d'accompagnement par le travail
CARSAT	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	FCO	Fièvre catarrhale ovine
CAT	Comité d'animation des territoires	FICOBA	Fichier des coordonnées bancaires
CCMSA	Caisse centrale de la MSA	FIPEC	Fournisseurs, intrants, processus, extrants, clients
CERFA	Document administratif réglementé par arrêté	FNASS	Fonds national d'action sanitaire et sociale
CNAF	Caisse nationale d'allocations familiales	FNPR	Fonds national de prévention des risques professionnels
CNAM	Caisse nationale d'assurance maladie	GAEC	Groupement agricole d'exploitation en commun
COG	Convention d'objectifs et de gestion	GDR	Gestion du risque
COGESCO	Comité de suivi de gestion de la connaissance	GEIDE	Gestion électronique d'informations et de documents pour l'entreprise
COMOP	Comité opérationnel	GI	Gestion des individus
COPIL	Comité de pilotage	GPCD	Gestion pour compte de tiers

IA	Intelligence artificielle	RCO	Retraite complémentaire obligatoire
iMSA	Informatique de la MSA	RDV	Rendez-vous
IJ	indemnités journalières	RGCU	Répertoire de gestion des carrières uniques
IST	Infections sexuellement transmissibles	RH	Ressources humaines
IQL	Indice de qualité de la liquidation	RIB	Relevé d'identité bancaire
LFSS	Loi de financement de la Sécurité sociale	RSA	Revenu de solidarité active
LPP	Liste des produits et prestations remboursables	RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
MARPA	Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie	SA / AS	Salariés agricoles
MFR	Maison familiale rurale	SAMI	Salaire annuel moyen invalidité
MISA	Mission inter-services agricoles	Santé PE	Santé prestations espèces
MMMR	Mes messages, mes réponses (service en ligne espace privé sur bourgogne.msa.fr)	Santé PN	Santé prestations nature
MNC	Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de Sécurité sociale	SARL	Société à responsabilité limitée
MP	Médecine préventive	SAS	Société par actions simplifiées
NSA / NS	Non-salariés agricoles	SASPA	Service de l'allocation de solidarité aux personnes âgées
PANI	Parcours attentionné nouvel installé	SCEA	Société civile d'exploitation agricole
PASS	Plan d'action sanitaire et sociale	SDLC	Schéma directeur local de la communication
PCA	Plan de continuité d'activité	SDSI	Schéma direction du système d'information
PCDCF	Plan de contrôle du directeur comptable et financier	SST	Santé sécurité au travail
PCO IAG	Plan de continuité intelligence artificielle générative	TESA +	Titre emploi simplifié agricole (pour tous contrats)
PE	Projet d'entreprise	TESA S	Titre emploi service agricole simplifié (pour contrats CDD)
PEC	Prise en charge	TO-DE	Travailleurs occasionnels - Demandeurs d'emploi
PI	Pension d'invalidité	TRAR	Taux reste à recouvrer
PIARS	Prestations indues à récupérer	UMSAGE	Union mutualiste sociale agricole du Grand Est
PLSSI	Plan local de sécurité du système informatique	UMSAO	Union mutualiste sociale agricole de l'Ouest
PNAS	Plan national d'accès aux soins	VIH	Virus de l'immunodéficience humaine (SIDA)
PNCM	Plan national de contrôle médical	VPH	Véhicule pour personne en situation de handicap
PPA	Prime pour l'activité		
PSST	Plan de santé sécurité au travail		
RAC	Recette à classer		

Outils / Procédures informatiques			
ARSENE	Gestion des messages sortants	OCEAN	Gestion comptable
BLUES FILES	Sécurisation des échanges de mails	OPEX	Numérisation des documents papier
CAFCA	Suivi des campagnes de fiabilisation	OVNI	Gestion de validation des comptes
CFIAB	Gestion de la fiabilisation des cotisations de retraite complémentaire	POC	Proof of concept (preuve du concept)
CONVMAIL	Gestion des documents électroniques reçus	POWER Bi	Gestion des statistiques
CRAIES	Gestion dématérialisée de la CRA	RI	Référentiel interne
GEDi	Gestion électronique des demandes d'invalidité	SEF	Système d'échange de fichiers
GRA	Gestion des relations avec l'adhérent	SILVER DPCN	Système d'information de liquidation valorisée étendu retraite droits propres cas nominaux
GTAI	Gestion des temps et des absences institutionnels	SILVER SA	Système d'information de liquidation valorisée étendu retraite salariés agricoles
ICET	Gestion informatique des tables et paramètres	SOLAU	Solution assistance utilisateurs
IHM ADRESSES	Gestion des mises à jour adresses	WEBKIOSK	Sécurisation des postes informatiques en libre service
MICC	Gestion de la relation téléphonique	W11	Windows 11
MIM	Mutualisation inter MSA		

MSA Bourgogne

14 rue Félix Trutat

21046 DIJON CEDEX

Tél. : 03 85 39 50 83

bourgogne.msa.fr

[@msa_bourgogne](https://twitter.com/msa_bourgogne)



L'essentiel & plus encore